

N°82

2016

RÉSISTANCE JURASSIENNE

Journal de l'A.N.A.C.R du Jura

www.anacr-jura.com

*Journal de l'Association
Nationale des Anciens
Combattants et Ami(e)s
de la Résistance
(A.N.A.C.R)*



EDITORIAL & POINT DE VUE

AFFIRMER NOS VALEURS

RESISTER FACE A LA TERREUR

Tout est là dans ces quelques mots et pourrait suffire comme éditorial de ce journal 2016.

Pour autant, il convient d'aller un peu plus avant et d'expliquer pourquoi, pour des raisons indépendantes de notre volonté, le numéro 82 de « Résistance jurassienne » qui devait faire compte rendu de nos actions 2014 n'a pu paraître en 2015. Ces raisons s'expliquent aisément : manque de disponibilité, surcharge de travail, en particulier pour Garance Herbillon qui doit assumer seule la mise en page du journal tout en continuant ses études. Nous manquons cruellement de gens en capacité de manipuler l'outil informatique. Il nous faut donc recruter de toute urgence si l'on ne veut pas voir disparaître rapidement notre publication. Par ailleurs, il semble nécessaire qu'au cours de cette année nous débattions de l'avenir de notre journal ou si nous le remplaçons dès maintenant par le site internet qui lui aussi demande beaucoup de travail. Il paraît très compliqué pour Garance de mener de front la mise en page du journal, la mise à jour du site internet, d'assumer le rôle de porte drapeaux, de participer aux diverses animations dans les écoles, avec le SPIP pour les stages citoyens, ...

Pour l'heure, nous avons trouvé une solution temporaire qui consiste à jumeler le numéro retraçant 2014 et celui retraçant 2015, afin de faire le compte rendu de ces deux années mémorielles importantes ; 2014 marquant le 70^{ème} anniversaire de la libération du Jura et son lot de répressions, et 2015 marquant le 70^{ème} anniversaire de la fin des combats ainsi que celui de la libération des camps et du retour des déportés.

En second lieu il convient de rappeler qu'il y a 71 ans la « bête immonde » rendait l'âme, l'Allemagne nazie capitulait sans conditions, le programme du Conseil National de la Résistance se mettait en place. Le 26 juin 1945, 50 Etats signaient le préambule de la Charte des Nations Unies, la création de l'ONU allait suivre, elle sera chargée de mettre en œuvre les principes et les dispositions contenus dans la Charte. Aujourd'hui, 193 pays siègent à l'ONU.

L'année 2015 a été marquée par les attentats terroristes de janvier et novembre qui ont fait plus de 130 morts et des centaines de blessés, mais également par la montée des extrême-droites nationalistes dans toute l'Europe et l'arrivée massive de réfugiés fuyant la guerre et le terrorisme. Tout cela ouvre la porte à l'islamophobie, au racisme, au repli sur soi. Tout est devenu subitement très compliqué pour les éveilleurs de conscience et les passeurs de mémoire que nous sommes, il nous faut à partir des valeurs de la République et de la Résistance, travailler à améliorer le vivre ensemble. C'est une nécessité pour éviter les déchirures, les rejets et l'incompréhension et pour que tout un chacun, quelles que soient sa religion ou ses origines, se retrouve dans ce qui fait la grandeur de notre République : Liberté, Egalité, Fraternité, Solidarité. Les Résistants rajoutaient l'optimisme. Nous aussi en avons besoin pour nous persuader que notre combat sera gagnant.

*Jean-Claude Herbillon
Co-Président de l'ANACR*

LE MOT DE LA REDACTION

Chers lecteurs,

« Résistance Jurassienne » c'est d'abord le journal des adhérents de l'ANACR, le journal de nos anciens en particulier. Cela permet à ceux qui ne peuvent être présents avec nous le jour même, de voir nos actions. Je tiens à ce que ce journal soit un lien entre l'association et ses adhérents. C'est pourquoi je m'efforcerai de faire perdurer ce journal. C'est une tâche d'ampleur, alors chaque adhérent doit se sentir concerné et ne doit pas hésiter à nous contacter afin de nous proposer un article.

Ce journal c'est aussi un journal destiné à tous ceux, petits et grands, qui veulent découvrir un peu l'histoire de la Résistance de notre département. C'est pourquoi nous essayons toujours d'étoffer les informations historiques tout au long du compte-rendu de nos actions.

C'est également un journal tourné vers ceux qui souhaitent connaître nos actions, nos possibilités d'organisation, afin d'envisager un travail ensemble, qu'il soit ponctuel ou bien pour un partenariat de plus longue durée. Nous sommes à l'écoute de vos idées, de vos projets pour avancer dans un but commun.

Enfin, « Résistance Jurassienne » c'est le journal qui permet à ceux qui ne connaissent pas l'ANACR et l'histoire de la Résistance de nous découvrir. J'espère qu'il suscitera chez vous des interrogations sur cette période, un intérêt. Alors n'hésitez pas, contactez nous, venez nous rejoindre !

Je tiens à remercier ceux sans qui ce journal n'existerait pas, correcteurs et auteurs, Jean-Claude, Danièle, Evelyne, Jean, René et André.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Garance Herbillon

Pour contacter

l'ANACR :

ANACR Jura et Lons :

Jean-Claude Herbillon

jean.claude.herbillon@gmail.com

06-76-54-82-99

ANACR Haut-Jura :

René Lançon

mr.lancon@wanadoo.fr

03-84-42-80-78

ANACR Jura-Nord :

Danièle Ponsot

lucien.ponsot0676@orange.fr

03-84-81-82-06

HOMMAGES

Le temps fait son œuvre, et l'ANACR n'est malheureusement pas épargnée... C'est ainsi que chaque année quelques camarades Résistants nous quittent. Nous ne pouvons tous les citer, mais nous les associons à cet hommage rendu à trois figures de l'ANACR, disparues en 2015.

Léon Soyard :

Léon nous a quittés début janvier 2015 et, autour de sa grande famille, une foule très nombreuse lui a témoigné son profond respect et son amitié.

Léon était né dans une famille modeste le 3 septembre 1923 à Dole. En janvier 1940, il n'a pas encore 17 ans lorsqu'il entre comme ouvrier à l'usine Solvay de Tavaux. Il y restera jusqu'en octobre 1943. A cette date, refusant le Service du Travail Obligatoire, il doit quitter la région doloise. Il gagne alors, dans le Haut Jura, le maquis de Prémanon-Lamoura que dirige Lucien Margaine, aviateur qu'il a connu lorsque ce dernier était au camp d'aviation de Tavaux. Il découvre le maquis, ses contraintes, sa discipline, mais aussi la faiblesse de son armement. L'expérience qu'il en retirera sera appréciée : de retour dans la région doloise, il est vite désigné chef du détachement "Jeunesse libre" du bataillon FTP Maurice Pagnon, qu'il dirigera de décembre 1943 à la Libération du département. Avec ses jeunes et des moyens de fortune, il organise des sabotages d'écluses, de pylônes électriques, de voies ferrées...



En septembre 1944 il s'engagera pour la durée de la guerre au 1er Régiment de Franche-Comté avec lequel il combattra pour la libération des Vosges et de l'Alsace, avant de pénétrer en Allemagne puis en Autriche. C'est là qu'il est démobilisé en décembre 1945.

Ce « fils du peuple », qui a connu la misère et la faim du quotidien de la classe ouvrière de la région doloise occupée pendant la guerre, a toujours porté un regard lucide, dénué de complaisance et de tout sectarisme, sur les réalités de la Résistance à laquelle il a tant apporté. Il a témoigné sur l'énorme disparité entre la volonté de ces hommes de lutter contre l'ennemi et la modicité des moyens humains et matériels pour le réaliser : des jeunes apprenants sur le tas l'utilisation des explosifs, avec un matériel distribué au compte-gouttes. Et un manque récurrent d'armes qui, à ses dires, ne seraient guère, pour l'essentiel, sorties de leurs caches avant la Libération.

Lucidité, modestie, mais aussi humour, lorsqu'il nous parlait de son engagement dans l'armée régulière en septembre 1944 : manque total de formation militaire de la plupart des recrues, son incapacité à marcher au pas, manque d'armement (un fusil-mitrailleur pour trente hommes), rapports avec l'armée régulière (le 6e Régiment de Tirailleurs Marocains) qui lui faisaient dire : « On était tous des ignorants, comme des gosses à l'école en face de l'instituteur. »

Homme simple, d'une rare modestie, d'un humour corrosif, il ne parlait jamais de ses décorations, amplement méritées : Croix de guerre, Citation à l'ordre de la Région militaire, Médaille de la Résistance.

Et pourtant on évoquera encore très longtemps son nom.

Notre ami Léon fut l'un des pionniers de la mise en place de l'A.N.A.C.R dans la région doloise et bisontine.

Adieu Léon !

André Robert

Roger Pernot :

Roger Pernot 1924-2015 : une vie d'engagement !

Octobre 1940, c'est la rentrée au lycée Rouget de Lisle de Lons-le-Saunier dans le Jura pour Roger reçu quelques semaines auparavant au concours pour d'Instituteur, à 17 ans. Cette promotion est la première à ne pas suivre sa formation dans les Ecoles Normales, accusées d'être des foyers de « mauvais esprits », elles viennent d'être supprimées par Pétain. D'une certaine façon, il n'avait pas tort... Car rapidement, un noyau actif de résistance se crée dans le lycée. Un jour de 1942, alors que toute l'administration de la ville préfecture, dont le Préfet, l'Inspecteur d'Académie, et des hauts fonctionnaires sont réunis dans la cour d'honneur pour assister au salut des couleurs, c'est un drapeau tricolore orné d'une Croix de Lorraine et du V de la victoire qui est hissé devant l'assistance ébahie. Ce drapeau avait été substitué quelques minutes avant la cérémonie par des lycéens/normaliens.



De la révolte à la Résistance, il n'y eut qu'un pas.... Roger rejoint les FTP au camp Benoît en août 1944. Chef de sixaine, puis sergent FFI dans le régiment FFI de Franche-Comté, il participe, le 4 septembre 1944 aux combats pour la libération de Mouthe (Doubs) contre les troupes allemandes.

« Les souffrances générées par les combats de Mouthe, une goutte d'eau dans l'ensemble du drame immense de la Seconde Guerre Mondiale, cette goutte d'eau fut suffisante pour faire du jeune plutôt insouciant que j'étais un combattant déterminé de la PAIX. « Rien n'est pire que la guerre. »*

C'est ainsi qu'après-guerre, Roger reprend le chemin de l'école. Instituteur puis éducateur pour les enfants en difficultés, il termine sa carrière comme Directeur du CMPP du Jura. Complètement dévoué à la cause des enfants, Roger va diriger à partir de 1952 pendant de longues années la colonie de vacances de Clairvaux dans le Jura, qui accueille des enfants de Saint-Ouen, ville populaire de la banlieue parisienne.

Animé par ses convictions, il sera responsable syndical au sein du SNIpegc, à la retraite il rejoindra la CGT. Militant et responsable communiste, il sera élu à Lons-le-Saunier dans la municipalité dirigée par Henri Auger de 1977 à 1989 où il exercera les responsabilités d'adjoint à l'urbanisme et au logement social.

Ensuite, Roger se consacrera à faire vivre l'ANACR du Jura, dont il a été Président jusqu'à ce que la maladie ne lui permette plus d'être aussi actif. Animé d'un indéfectible enthousiasme communicatif, optimiste pour l'avenir, Roger va beaucoup contribuer à la compréhension exigeante de cette terrible période de notre histoire en veillant en permanence à faire vivre le pluralisme de l'association. Il est pour une grande part responsable de l'intégration réussie des Amis de l'ANACR Jura, avant même que le congrès national réunisse en une seule association résistants et amis. En 2009, nous l'avions accompagné sur les traces de sa Résistance. Pour ceux qui l'ont accompagné ce jour-là, le souvenir est inoubliable. Par delà la mémoire du Résistant se promenant sur ses lieux de Résistance entre l'euphorie et les larmes, il nous reste des vrais moments d'amitié fraternelle autour des pauses café et pique-nique.

Sa disparition, le 13 mars 2015, laisse un grand vide au sein de l'ANACR du Jura, et bien au-delà. Merci Roger, nous reparlerons de toi bientôt.

*Extrait de son livre autobiographie « Roger, Dis nous tout... enfin presque » paru en avril 2014

Robert Lançon :

Fils du « Ptit Paul » et de Noémie, Robert est né le 20 mai 1920 à « la Rajat » sur la commune de Lavans lès Saint-Claude. La famille s'installe à Pratz en 1925 où Robert fréquente l'école communale du village. Après un nouveau déménagement au « Monnet » en 1938, Robert passe avec succès devant le rituel du conseil de révision.

Les événements s'accroissent ensuite, avec son implication dès 1941 dans les chantiers de jeunesse. Début 1943, il entre à l'A.S. (Armée Secrète) de Saint-Lupicin, dirigée par Maurice Kocher (groupe "François"), où il ravitaille les réfractaires et distribue la presse clandestine.

En avril 1944, il doit entrer dans la clandestinité ; son nom de résistant sera « Bernard ».

Le 1er juin 1944, avec les autres membres de son groupe, il entre dans la Compagnie Simca (lieutenant Simon) du district F.F.I Maurac (district du Haut-Jura dirigé par le capitaine Roux) jusqu'à la libération du département.

Il participe à des barrages et à des sabotages, aux combats de Lavancia, et de Saint Laurent.

Robert s'engage par la suite dans l'armée régulière, deuxième bataillon du Jura, pour la durée de la guerre, jusqu'au 11 octobre 1945 précisément.

De son union avec Eliane Bénier de Ravilloles naîtront trois enfants : René, Bernard et Denise. Installé avec sa famille au Moulin d'Aval, Robert intègre les établissements Bourbon fin 1945 et passera toute sa carrière dans l'usine de Ravilloles. Très impliqué dans la vie publique nationale et locale, Robert adhère rapidement au PCF et milite à la CGT jusqu'à sa retraite en 1980.

En 1953, il est élu conseiller municipal de Ravilloles et occupera les fonctions d'adjoint au maire en 1971, et sera finalement élu Maire de la commune par trois fois, de 1977 à 1995. Durant ces 42 années au service de la collectivité il s'évertuera avec son équipe à moderniser son village et dynamiser la vie locale avec comme seul souci celui d'améliorer les conditions de vie de chacun.

Dès 1946 Robert Lançon est membre de l'association nationale des anciens FTP, qui est l'ancêtre de l'ANACR. Il devient membre de l'ANACR dès sa création et la mise en place du comité de Saint-Claude. Il en a été le Président durant de nombreuses années. Le grand âge arrivant avec son lot de difficultés, il a transmis le flambeau à son fils René qui pilote maintenant ce comité avec passion.

Robert est resté jusqu'au bout de sa vie fidèle à la mémoire des combats de la Résistance, ainsi qu'à la mémoire de ses camarades. Il a participé aux cérémonies patriotiques jusqu'à la limite de ses forces.

Salut Robert, l'ANACR ne t'oubliera pas, nous garderons le souvenir d'un homme droit, engagé, et convivial, disposant d'un « bon coup de fourchette » et ne dédaignant pas les petits verres de rouge qui vont avec...



LA VIE DE L'ASSOCIATION 2014

Témoignage de résistant : Maurice Loisy

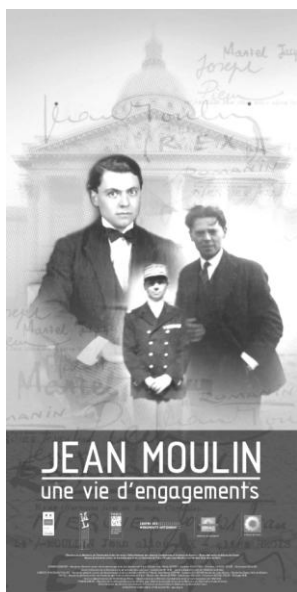
Le 6 juin 2014 pour le 70^{ème} anniversaire du débarquement allié en Normandie, Jean-Claude et Garance Herbillon ont accompagné Maurice Loisy (dont le nom de résistant était Bizi) au collège de Bletterans dans la classe de Juliette Muller, où il a pu raconter son parcours



entre 1940 et 1945 mais également parler un peu de son métier. Ce fut une très belle rencontre où tous, adultes et élèves, furent à l'écoute du vieux monsieur. Nous remercions chaleureusement Monsieur Loisy de s'être prêté au jeu, assez difficile, d'intervenir devant une classe.



Action Mémoire à Orgelet et Clairvaux



En février 2014, nous avons installé l'exposition « Jean Moulin, une vie d'engagement » de l'ONACVG à la médiathèque de Clairvaux, ainsi que la fresque de l'ANACR dédiée à ce résistant emblématique.

Puis, du 4 mars au 30 mars 2014, la fresque et l'exposition ont été installées à la médiathèque d'Orgelet, dans le cadre de la préparation à la cérémonie commémorative de la tragédie d'Alièze. André Robert est intervenu à l'école primaire auprès des classes de CM2 le lundi 10 mars pour parler de la Résistance jurassienne autour d'Orgelet et Clairvaux en abordant les tragédies d'Alièze, du pont de la Pyle et de Thoiria.

Jean-Claude et Garance Herbillon ainsi que Gérard Gay sont intervenus les 21, 25 et 28 mars, autour de l'exposition Jean Moulin et des valeurs de la Résistance. L'idée étant de montrer aux élèves comment un homme « normal », avec ses failles et ses défauts, a pu devenir un héros de la République, une icône de la Résistance.

Un questionnaire était proposé aux élèves qui ont découvert l'exposition en petits groupes accompagnés par Mme Busi, bibliothécaire, Mme Sage et M. Gay, enseignants retraités, ainsi que par Mlle et Mr Herbillon. Les classes de CM2 d'Orgelet, une classe de Poids-de-Fiole et plusieurs classes de 3^{ème} du collège d'Orgelet ont ainsi pu découvrir la vie du grand résistant que fut Jean Moulin.



Journée mémorielle du 11 juillet

Pour ce 70^{ème} anniversaire de la rafle du 11 juillet 1944, l'ANACR a multiplié sa présence aux différentes cérémonies, c'est pourquoi exceptionnellement cette année, nous avons tenu à assister aux commémorations de La Mouille et de Longchaumois. Une grande et belle journée mémorielle car, suite à ces deux cérémonies, nous avons enchaîné avec les cérémonies où nous nous rendons chaque année : celle de Charchilla puis celle de Conliège.

Nous vous proposons ci-dessous le discours prononcé par monsieur le maire de Longchaumois, Jean-Gabriel Nast, discours qui se passe de tout commentaire quant à la nécessité de transmettre l'histoire du nazisme et la mémoire des martyrs jurassiens.

« 70 ans, des témoins de plus en plus rares, des signes dans la société française que les valeurs pour lesquelles certains ont souffert ne font plus réellement consensus, bien des raisons donc d'être ici ensemble aujourd'hui.

Rappelons tout d'abord les faits : juillet 1944, les Alliés ont débarqué en Normandie, l'occupant harcelé par les forces françaises de l'intérieur, sent bien que la fin s'annonce et affaibli, il se livre à des exactions de plus en plus fréquentes, de plus en plus violentes, de plus en plus aveugles. C'est ce qui arrive ce 11 juillet 1944, d'abord à La Mouille, puis à Longchaumois, et enfin à Cinquétral. Sous la forme d'une action punitive une sinistre colonne de troupes régulières et de supplétifs monte de Morez, où le sinistre Klaus Barbie avait sévi après la rafle de Pâques à Saint-Claude, boucle les villages, fusille, arrête, détruit et assassine, puis emporte avec elle une colonne de prisonniers. Certains s'évaderont, d'autres seront relâchés, mais surtout, de nombreux jeunes du village sont déportés à Neuengamme et vivent en enfer pendant de longs mois avant une lente et tardive libération à partir de mai 1945.

C'est pour eux tous que nous sommes là aujourd'hui, ceux qui ne sont pas revenus (...) et tout ceux qui sont revenus grâce auxquels notre mémoire a pu se construire. Je voudrais à ce titre remercier Gilbert et Albert Vuillet qui se dévouent pour maintenir le souvenir. Nul ne peut imaginer la terreur, les souffrances et l'horreur, que ces jeunes ont tous vécues. C'est l'indicible, c'est l'incarnation du mal qu'ils ont côtoyé et par laquelle la plupart ont été broyés. Il ne s'agit pas d'en faire simplement mémoire, il s'agit aussi d'être digne de leur sacrifice et de lutter contre ce qui chez nous aujourd'hui tente de reproduire l'inacceptable. Je suis choqué de la banalisation de ces temps difficiles, je suis blessé par des déclarations et des postures autojustifiées par la liberté d'expression, et je suis anéanti par la réapparition de l'antisémitisme qui conformément à son habitude se transforme pour épouser les contours de l'époque qui le nourrit. Tout cela est insupportable, c'est aussi pour le dire que nous sommes ici. »



Congrès national des 10, 11, 12 octobre

Les informations concernant le congrès de Brive-la-Gaillarde se trouvant dans le journal national de l'ANACR, nous n'y reviendrons donc pas en détail, rappelons qu'il y avait 500 congressistes représentant 60 départements.

Le premier jour du congrès c'est le rapport du bureau national et surtout les discours de nos principaux invités.

Cette journée a été marquée par la venue du ministre des anciens combattants et de la mémoire. Il nous a parlé du Limousin, terre de Résistance, mais aussi terre martyre



qui abrite la mémoire des 642 victimes d'Oradour-sur-Glane et des 99 pendus de Tulle, de la mémoire du carnage de Maillé. Il a rendu hommage à celles et ceux qui ont fait et font encore la grandeur de notre pays, ceux dont l'âge de l'insouciance fut l'âge du devoir. Un devoir qui porte un nom « le courage ». « Pendant plus de 4 ans, vous avez maintenu la République debout pendant que d'autres essayaient de la mettre à terre. Vous avez défendu tout ce que les fascistes et le nazisme tentèrent de piétiner à commencer par la dignité humaine. Il est de notre pleine et entière responsabilité de transmettre cette mémoire aux plus jeunes pour qu'ils mesurent le sacrifice de leurs aînés ainsi que la précarité et la fragilité de la Paix ». Pour conclure il reprenait l'expression de Lucie Aubrac, « le verbe résister doit toujours se conjuguer au présent ».

Louis Cortot président de l'ANACR expliquera à la presse lors de ce congrès : « Nous sommes une association de passeurs de mémoire : mémoire des combats de la Résistance bien sûr, mais aussi mémoire authentique des valeurs qui inspirèrent cette lutte ». Démocratie, liberté, République, patrie, antifascisme, humanisme, solidarité, ... des valeurs que Louis Cortot qualifie « des plus précieuses dans le monde contemporain, toujours marqué par des guerres, des exclusions, le racisme, la xénophobie, les résurgences du fascisme. » « Nous constatons de fortes similitudes entre les discours d'avant guerre et ceux d'aujourd'hui. A la différence qu'aujourd'hui nous savons ce à quoi ils ont conduit. Nous entendons « poursuivre le combat des résistants contre le fascisme » tel est le mot d'ordre de notre congrès ! »



Le Jura était représenté par René Lançon, Jean Machuron, André Robert, Sylvie Fieux, Garance Herbillon, Serge Roussey, Gérard Gay, Yannick Roueire, et Jean-Claude Herbillon (membre du Bureau National). Chacun a pu participer aux débats dans les diverses commissions, Gérard a présenté le travail de notre amie Roselyne Sarrazin, le spectacle « Une opérette à Ravensbrück », Garance a quant à elle parlé de la place des jeunes au sein de l'ANACR et de la nécessité de réfléchir sur l'utilisation et le développement des sites internet, ...

La seconde journée est réservée aux diverses commissions et le



dimanche matin chacun a participé aux différents votes : élection du Bureau National et du Conseil National, approbation des nouveaux statuts nationaux, avant de

terminer par le traditionnel repas fraternel animé par des danses folkloriques et par le petit bal improvisé en fin de repas pour le plus grand plaisir de Jean Machuron qui a comme d'habitude guinché avec Sylvie Fieux.

Outre le travail, un congrès national c'est aussi des rencontres avec les autres délégations, des moments de fraternité durant les pauses déjeuner et aussi des sorties entre jurassiens pour les repas du soir. Pour autant, le congrès national est un réel investissement financier pour les participants et pour l'association départementale qui n'a plus les moyens de tout prendre en charge. Rappelons que dorénavant les congrès nationaux se tiendront tous les trois ans, donc le prochain aura lieu à l'automne 2017, à Dax.



27 mai au collège Rouget de Lisle

Le 20 juillet 2013 le Journal Officiel publiait la loi relative à l'instauration d'une journée nationale de la Résistance le 27 mai, jour anniversaire de la création du Conseil



National de la Résistance sous la présidence de Jean Moulin. C'est donc dans ce cadre officiel, pour la première fois, que le 27 mai 2014 au collège Rouget de Lisle de Lons-le-Saunier, s'est tenue une

conférence d'André Robert ayant pour thème la Résistance, la Résistance jurassienne, la Résistance dans cet établissement qui était alors le Lycée de la ville, la libération de Lons et le massacre de la rue des écoles située devant le collège.

Parallèlement et pour une durée d'une semaine, a été installée au collège l'exposition Jean Moulin de l'ONACVG et notre fresque qui lui est dédiée ainsi qu'aux valeurs de la Résistance.

Jean-Claude Herbillon accompagné de Jean Machuron (résistant) a fait 6 interventions, pour recevoir 6 classes de troisième accompagnées par leurs professeurs, traitant de la vie d'engagement de Jean Moulin l'engagement d'un patriote, un homme normal, devenu par le hasard de l'histoire l'icône de la Résistance.

A la suite de ces interventions, les élèves étaient appelés, à la demande de leurs enseignants, à remplir un questionnaire.

Alfred Golliard un Préfet mort pour la France

Alfred Golliard a été nommé Préfet du Jura le 26 octobre 1934. Révoqué, il s'engage dans la Résistance. Arrêté puis déporté, il décède probablement le 16 août 1944. Un hommage émouvant lui a été rendu le lundi 15 septembre 2014 à la préfecture du Jura en présence de sa famille, de



très nombreux élus jurassiens, et des anciens combattants. Une plaque a été dévoilée dans la cour d'honneur de la préfecture. Le Préfet du Jura, Jacques Quastana, dans son allocution a retracé le parcours de ce grand républicain.

Après de bons et loyaux services à la tête de la préfecture du Jura, le Préfet Golliard est mis à la retraite d'office par Vichy le 17 septembre 1940. Entre le 17 et le 25 juin 1940, le Préfet fut confronté à l'invasion de Lons par les troupes allemandes, ainsi qu'à l'arrivée des

réfugiés venus d'Allemagne et de la zone occupée. Il assura la protection des réfugiés en organisant leur accueil au lycée et à l'hôpital. Son éviction fait partie d'une vague de révocations qui a touché une quarantaine de départements. Il est ensuite entré dans la Résistance et selon le Préfet Quastana « désormais, les valeurs de la République, Alfred Golliard les honorera dans la clandestinité et l'engagement de la Résistance en Saône-et-Loire. Il s'engagera avec la discrétion nécessaire pour la sécurité de ses camarades de Résistance ainsi que pour celle de sa propre famille ». Il est arrêté le 14 février 1944, conduit au siège de la Gestapo à Lyon pour interrogatoire, puis emprisonné à Compiègne. Le 16 août 1944, 4 mois après son arrivée au camp de Mauthausen le Préfet Golliard qui porte le matricule 62469, est assassiné dans une chambre à gaz sur le site d'Hartheim. Le 11 mars 1944, depuis Compiègne, il écrivait à son épouse en précisant qu'il a confiance en l'avenir. Il est l'un des 6 Préfets morts en déportation.



« La figure d'Alfred Golliard Préfet résistant et déporté est un modèle de limpidité dans la constance des engagements qui garantissent la dignité humaine » Jacques Quastana Préfet du Jura

Quinzaine Résistance à la Fraternelle

Le 5 juin 2014, à l'occasion d'une quinzaine organisée entre la Fraternelle de Saint-Claude et l'ANACR pour le



70^{ème} anniversaire du débarquement allié en Normandie et le 70^{ème} anniversaire de la libération du territoire jurassien, les Hauts-Jurassiens ont fait une rencontre exceptionnelle au café de la Maison du Peuple, avec Roger Gaget, alias « Robin », ancien maquisard du réseau Péricle's. Avec une précision incroyable, Robin, qui est un habitué des conférences-

témoignages au CHRD de Lyon a retracé son parcours de résistant. Une épopée entamée en mars 1943 entre Grenoble et Chambéry puis dans le Haut-Jura pour aider à la création d'une école des cadres de la Résistance. Ses camarades et lui multiplieront les actions contre les collaborateurs, organiseront des sabotages pour empêcher le repli de l'occupant. Roger Gaget a notamment rappelé le rôle essentiel de la Fraternelle dans le soutien logistique apporté à la Résistance.

A la suite de sa conférence, Robin a eu le plaisir de rencontrer Catherine Comby, fille de Pierre Comby alias « Patrick » qu'il sauva lors de l'attaque du poste d'observation de Pratz le 10 juin 44. Mais n'allons pas plus loin car nous aurons l'occasion de reparler de Robin dans notre prochain journal.

Deuxième temps fort de cette quinzaine, le 12 juin 2014, dans la cours de la Frat', au pied de la plaque en mémoire de la Résistance du Haut Jura a été organisée une cérémonie patriotique. Huit lycéens de 1^{ère} S de la Cité scolaire du Pré-Saint-Sauveur ont participé à la cérémonie en tant que Porte-drapeaux :



Robin Moreira, Lucien Daniel, Elie Grand-Mottet, Marion Garnier, Gwendoline Jacquemin, Loc Pen-Du, Lydia Arroyo, et Mathilde Rossi étaient accompagnés de leur professeur d'histoire Véronique Huguon qui les avait fait travailler en amont sur le programme du Conseil National de la Résistance ; de plus, ils avaient étudié des conférences de Raymond Aubrac et Stéphane Hessel. Une gerbe a été déposée conjointement par un représentant de la Fraternelle, un représentant du maquis du Haut-Jura ainsi qu'un représentant de l'ANACR. Après une longue interruption due au malaise d'un jeune porte drapeau qui a nécessité l'intervention des pompiers et une hospitalisation pour une fracture de la mâchoire, la cérémonie a repris malgré une vive émotion et une



assistance quelque peu en état de sidération. Après les prises de parole du président de la Fraternelle, du président de l'ANACR et de madame la Secrétaire Générale de la sous préfecture, la sonnerie aux morts et la minute de silence furent suivies de la Marseillaise. Avant le Chant des Partisans, le président de l'ANACR a lu une lettre de Raymond Aubrac datée d'avril 2010 à propos de cette hymne à la Résistance. Cette lettre avait été écrite par Raymond Aubrac pour faire partie d'un document pédagogique musical suite à un travail réalisé dans une école primaire de Saint-Claude. Après que les autorités aient salué les Porte-drapeaux, l'assistance s'est déplacée à l'intérieur du café de la Frat' pour écouter une conférence d'André Robert assisté de Lysiane Cordier, archiviste de la Fraternelle. La conférence avait pour thème « Jura 1940-1944 territoires de Résistance » et, comme il le fait régulièrement, André a mis un accent particulier sur la Résistance haut-jurassienne et Lysiane Cordier sur la Fraternelle. Après un jeu de questions-réponses avec le conférencier, qui a dédié son livre, l'assistance a été conviée à un vin d'honneur.



Congrès départemental de l'ANACR

Pour son congrès départemental du 22 novembre 2014, l'ANACR a choisi le site de Saint-Didier, village martyr jurassien où chaque année une cérémonie mobilise une foule nombreuse pour ne pas oublier. C'est très chaleureusement que la municipalité nous a accueillis pour notre congrès à la salle communale. Cela nous incite à envisager un partenariat plus important dans les années à venir.



Les travaux ont commencé devant une assistance nombreuse parmi laquelle on pouvait noter la présence des délégations de l'ANACR de l'Ain et du Rhône avec lesquelles nous avons des liens historiques privilégiés, des représentants de l'Amicale de Neuengamme, de la FNDIRP, et de la FMD, ainsi que du Commandant représentant la Délégation Militaire du Jura et du représentant des SPIP (Services Pénitenciers, d'insertion et de probation). Monsieur le maire de Saint-Didier fut le premier à prendre la parole pour nous accueillir et évoquer la tragédie de Saint-Didier toujours très présente au cœur de ses administrés.

Dans un deuxième temps, après la minute de silence en hommage à nos disparus, le président a poursuivi par une intervention sur la structure de l'ANACR, la montée du populisme, la transmission de la mémoire des résistants, dont voici quelques extraits :

« Le 19 juillet 2013, le Président de la République a promulgué une loi qui fait désormais du 27 mai la journée nationale de la Résistance. Dans son article 2 elle précise que lors de cette journée, non fériée et non chômée, « les établissements d'enseignement du second degré sont invités à organiser des actions éducatives visant à assurer la transmission de la mémoire et des valeurs de la Résistance et de celles portées par le programme du CNR ». Cette loi est un aboutissement après un combat de 25 années à l'initiative de l'ANACR, rejointe par d'autres associations du monde combattant et appuyées par l'UFAC. Il est de notre devoir de tout faire pour que vive cette journée, actions dans les écoles, festivals de cinéma ou de théâtre, expositions, cérémonies... (...)

Transmettre les valeurs de la Résistance, transmettre les valeurs du Conseil National de la Résistance, transmettre les valeurs de la République, « Liberté Égalité Fraternité », mais aussi, Solidarité et Optimisme. Cet optimisme qui emmena les Résistants au bout de leur tâche sans qu'ils imaginent un seul instant une autre issue que la victoire. Quel beau programme pour nous, quelle magnifique tâche ! Dans un passé encore récent beaucoup de résistants participaient aux travaux dans les départements, au Bureau National, dans les congrès, et nous transmettaient au quotidien la Fraternité et la Solidarité qu'ils avaient vécu au jour le jour pendant leur Résistance. Leur absence de plus en plus criante ne doit pas nous faire oublier ce qu'ils nous ont transmis avec pour mission de le transmettre à notre tour. (...)

J'aimerais maintenant aborder un sujet autrement plus grave, lors de la victoire acquise sur le Reich le 8 mai 1945 et le 2 septembre suivant contre le Japon, tous pouvaient avoir le sentiment que la « bête immonde » du fascisme était terrassée. Hors, depuis une vingtaine d'années, on assiste à la montée des extrême-droites dans tous les pays d'Europe, réhabilitant parfois, souvent même, ceux qui collaborèrent avec les Nazis. C'est pourquoi « poursuivre le combat des résistants contre le fascisme » est l'une de nos priorités. Tout d'abord en faisant très attention que notre association reste une association de républicains et de patriotes d'où sont exclus les héritiers de ceux qui ont collaboré avec le régime de Vichy, qui ont poursuivi les résistants et les Juifs.

L'ANACR n'est pas un parti ni une succursale de parti, l'ANACR n'est pas un syndicat ni une chapelle. La lutte contre la droite de la droite ne peut passer pour nous que par l'Histoire, pour lutter contre la récupération de la Résistance, la réécriture de l'Histoire, le négationnisme. La vigilance doit demeurer constante et le combat doit être mené sans relâche contre le racisme, l'intégrisme, la xénophobie, le repli sur soi. Il faut être vigilants, surtout que Mme Le Pen n'hésite pas à brouiller les cartes, allant jusqu'à évoquer Jean Moulin alors même qu'elle est en train de tenir des propos violemment xénophobes. (...)

« Savoir, c'est se souvenir », l'ANACR fait sienne cette maxime du philosophe grec Aristote. N'oublions pas l'Histoire et ses enseignements. C'est parce que les peuples se souviendront du passé, qu'ils sauront mieux faire échec aux menaces du présent.

À la suite de cette intervention, le rapport financier a été fait par Jean Machuron, et le rapport d'activité, relatant nos travaux depuis le dernier congrès de Dole de janvier 2013, a été présenté par Sylvie Fieux et Garance Herbillon. S'en est suivie l'intervention de nos

divers invités et partenaires qui a ensuite laissé place à une discussion avec la salle.

Après cette discussion et avant de procéder au renouvellement du Bureau départemental, a eu lieu l'approbation des nouveaux statuts de l'ANACR, approuvés à l'unanimité des votants.



Le nouveau Bureau départemental de l'ANACR, lui aussi approuvé à l'unanimité, est composé comme suit :

- **Comité d'honneur** : Fernand Ibanez, Roger Pernot, Robert Lançon, Léon Soyard, Serge Marciat, François Rebelot, Raymond Vierjean, René Rocquelle, Pierre Vuitton, Marthe Rollet, (tous résistants).
- **Présidence** : Jean-Claude Herbillon, président départemental, Jean Machuron, co-président départemental, auxquels s'ajoutent les présidents des comités locaux René Lançon pour le comité de St Claude et Danielle Ponsot pour le comité Jura Nord
- **Trésoriers** : Sylvie Fieux et Jean Machuron
- **Membres du bureau** : André Robert, Paule Petitjean, Garance Herbillon, directrice de publication du journal, Thierry Gaffiot, Cécile Combaut, Jean Faivre, Martine Guillaubey, Alain Panseri, Henri Gandel, Pierrette Bussièrre, Michel Bussièrre, Hubert Paly, Jean Bourgeat

A la fin des travaux, nous avons procédé au dépôt d'une gerbe aux martyrs de Saint-Didier sous la plaque apposée à la salle communale.

Après cette matinée riche et bien remplie, la municipalité nous a invités à un vin d'honneur qui fut l'occasion de poursuivre nos échanges. Et c'est afin de prolonger ce moment de convivialité que l'équipe de l'ANACR de Lons avait organisé un repas fraternel. Nous saluons l'équipe qui a permis l'organisation et le service de ce repas.



70^{ème} anniversaire de la libération de Lons

Le 25 août 2014, pour commémorer le 70^{ème} anniversaire de la libération de Lons-le-Saunier suite à l'attaque de la ville par la Résistance, l'ANACR du Jura a organisé une déambulation en tenues d'époque au centre ville ainsi que dans le quartier de la Marjorie. Drapeaux FFI, traction, musique, vieux vélos et mitraillettes pour attirer l'attention de la population et des touristes, distribuer un millier de tracts retraçant l'action libératrice de la Résistance et inviter tout un chacun à participer aux cérémonies commémoratives de l'après-midi et au rassemblement de 18h devant le monument départemental de la Résistance. Ci-dessous notre tract.

Forces Françaises de l'Intérieur

25 août 1944 La ville de Lons-le-Saunier est libérée



« L'action exécutée sur Lons-le-Saunier hier 25 août 1944 faisait partie d'un plan général d'attaque mené contre toutes les garnisons ennemies dans la région Ain, Jura, Saône et Loire. Il s'agissait d'exécuter un coup de main de va et vient sur les garnisons allemandes de Lons-le-Saunier fortes de 1100 hommes, pour obliger l'ennemi à quitter la ville rapidement.

La marche d'approche de nuit s'exécute parfaitement, la mise en place se fait sans bruit, **800 hommes des corps francs du Jura pénètrent en pleine nuit dans la garnison allemande** et bloquent les troupes ennemies dans leurs cantonnements. Sans être ni vus ni entendus, nos hommes placent leurs armes automatiques suivant le plan prévu.

A 2h30 suite au signal donné par les « besukas », notre plan de feu se déclenche. Les besukas font merveille sur les façades des maisons habitées par l'état major allemand. La ville s'illumine... Les Allemands ripostent, ils déclenchent leur plan de feu qui se révèle très dense.

Selon les ordres donnés, le décrochage commence à 4h. **Nous faisons une vingtaine de prisonniers, récupérons des armes lourdes.** Nous n'avons pu connaître les pertes infligées aux Allemands, **de notre côté nous avons 5 tués et 20 blessés.**

10 heures plus tard les Allemands quittent la ville précipitamment non sans avoir torturé puis fusillé 26 malheureux Lédoniens.

A 13h30 le lycée Rouget de Lisle commence à brûler, les fumées sont partout dans la ville, la colonne de l'hôtel Doise face à la gare démarre, à 14h c'est le tour de celle du lycée. **A 16h les derniers Allemands quittent la ville. »**

Capitaine Le Henry – chef de groupe francs départementaux le 26 août 1944

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique

« Parmi les 6 compagnons F.F.I morts aux combats lors de cette attaque on compte **deux figures de la Résistance locale** :

Robert Sarrand: père de famille, serrurier puis ouvrier chez Bel, recruteur de jeunes résistants. La 10 juin 1944, repéré, il avait dû gagner le maquis du district Vauthier à Ménétrux-en-Joux. Il avait ensuite gagné avec ses camarades les rives du lac de Chalain, il y avait été affecté à la section « Achille » avec le grade de sergent.



Gabriel Damidaux: originaire de Conliège il était entré dans la Résistance dès novembre 1942. Il était chef de groupe FFI dans la compagnie « Castor ». Effectuant une reconnaissance lors de l'attaque, il est abattu par un soldat allemand. Son frère André, blessé, a été transporté à l'hôpital FFI clandestin des Crozets. »

En hommage aux martyrs de la Libération de Lons des cérémonies patriotiques auront lieu ce 25 août 2014

16h20 au Chemin des Quarts - Stèle Damidaux

16h30 Square Sarrand

16h40 Avenue de Montciel - Au Champs des Martyrs

17h05 Rue des écoles - Devant la plaque

17h20 Rue Raymond Rolland - Devant la Stèle

Puis au monument de la Résistance à **18h**

Venez nombreux pour ce 70^{ème}
anniversaire

Association Nationales des Anciens Combattants et amis de la Résistance de Lons-le-Saunier

Nous tenons ici à remercier tout particulièrement notre ami Daniel Boissy qui a gentiment mis à notre disposition les tenues et accessoires nécessaires pour cet évènement.



70^{ème} anniversaire de la tragédie de Saint-Didier



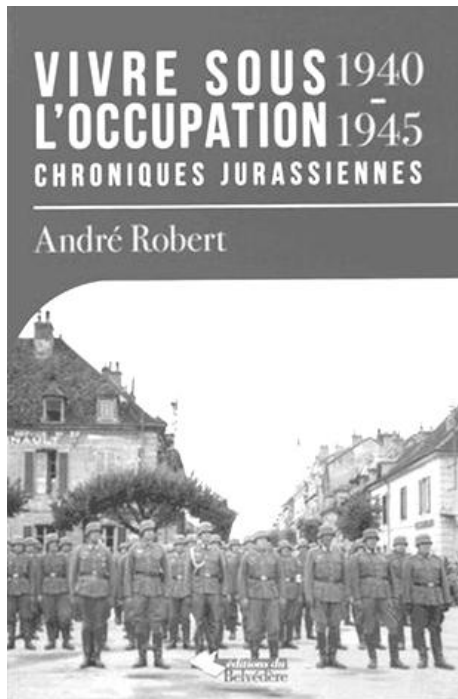
Nous nous sommes rassemblés, comme chaque année, pour commémorer le 70^{ème} anniversaire de l'horrible journée du 25 avril 1944. Cette journée a marqué à jamais le village de Saint-Didier par sa violence, sa barbarie, son injustice. Afin de ne pas oublier, un grand nombre d'habitants étaient rassemblés, ainsi que les représentants des associations patriotiques et de nombreux élus. Monsieur Quastana, Préfet du Jura, était présent. Au cours de son discours il précisera : « Je suis aujourd'hui venu à Saint-Didier pour m'incliner au nom de l'Etat et de la République, en hommage aux martyrs de ce 25 avril ».

Après les différents dépôts de gerbes, les allocutions, l'intervention des enfants du village, et les chants interprétés par la chorale, nous nous sommes dirigés vers l'école du village qui a été fermée pour cause de regroupement scolaire.

C'est ce lieu que la municipalité a choisi pour y installer sa nouvelle école du souvenir qui fut alors inaugurée. Nous lui souhaitons une riche et longue vie, pour faire perdurer la mémoire de la tragédie vécue par le village et faire connaître les combats de la Résistance jurassienne.



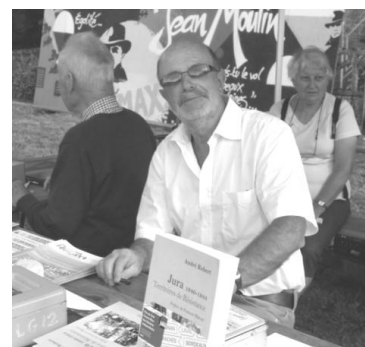
Notre ami André Robert publie son second ouvrage



Vous avez lu son premier livre « *Jura 1940-1944 - Territoires de Résistance* », vous pouvez alors sans hésiter vous procurer le second. Ces deux livres forment un tout qui donne une vision très complète sur l'état de la France, du Jura en particulier, entre 1940 et 1945. Ce deuxième ouvrage « *Vivre sous l'Occupation - 1940-1945 - Chroniques Jurassiennes* », nous emmène au plus profond de la vie française durant l'Occupation. C'est un travail de fond, sérieux, et très documenté, basé sur un travail d'archives et de témoignages. André, qui sait être à l'écoute tout en étant parfaitement respectueux des témoins qu'il interroge, nous fournit un ouvrage de haute volée, qui fait déjà référence. Quand on sait combien André est heureux de rencontrer les gens, on se rend bien compte quelle fabuleuse aventure humaine il a vécu pour nous livrer ce précieux document. Merci André, nous sommes très fiers de t'avoir parmi nous à l'ANACR Jura et déjà nous attendons avec délectation la sortie de l'ouvrage suivant.

Pour terminer, il convient de laisser la parole à l'auteur : « J'ai voulu mettre en scène les Jurassiens, ceux des campagnes comme ceux des villes, me livrant à une histoire qui se veut globale, essayant de dégager en quoi la guerre, l'occupation de plus en plus lourde,

les contraintes économiques et humaines, les restrictions de toutes sortes, l'évolution de l'Etat Français, les actes de la Résistance mais aussi la répression allemande, ont joué dans l'évolution des mentalités et des comportements. Je voulais également répondre à cette question : les gens, pour la plupart pétainistes en 1940, le sont-ils restés jusqu'à l'été 44, comme beaucoup l'affirment ? En fait les regards portés sur le gouvernement, la collaboration, Pétain, la Résistance, ont évolué en permanence jusqu'à la Libération. »



LA VIE DE L'ASSOCIATION

Cérémonies 2014 et 2015

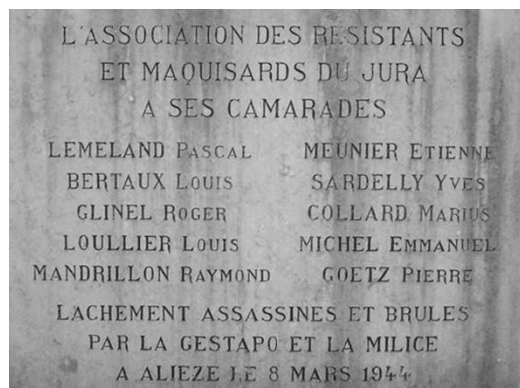
Une des actions de l'ANACR consiste à perpétuer le souvenir de la Résistance. Cela passe notamment par le fait de participer aux cérémonies patriotiques dans tout le département. L'ANACR compte plusieurs Porte-drapeaux qui se rendent autant que possible aux cérémonies. L'ANACR organise certaines des cérémonies mémorielles sur le territoire jurassien.



**Nous avons décidé de mettre en avant deux cérémonies cette année :
la cérémonie d'Alièze et celle du Bois des Rippes.**

Cérémonie d'Alièze

Massacre aux Rippes d'Alièze, témoignage du maire d'Alièze de l'époque : « Le 7 mars 1944, quatre des résistants qui logent aux Rippes d'Alièze et leur chef sont arrêtés à Lons-le-Saunier par des Allemands et des miliciens qui leur ordonnent de les conduire à la ferme qui les abrite ainsi que leurs camarades. Le chef réussit à s'échapper. Espérant que leur chef pourra prévenir leurs camarades restés à Alièze, les quatre maquisards indiquent aux Allemands un chemin long et détourné pour parvenir à Alièze. Mais le chef ne peut arriver avant les Allemands. A minuit le combat s'engage, les Allemands lancent des grenades par les fenêtres, une voisine est blessée. Les résistants ripostent avec leurs armes et le 8 mars 1944 au petit jour, les ennemis incendient la ferme. Les jeunes patriotes se réfugient dans la cave et continuent la lutte. A 8 heures, les Allemands vont chercher du renfort (2 camions, une soixantaine de soldats), le feu grandissait (activé par l'essence du maquis), les jeunes sont contraints de sortir de leur refuge. A 10 heures, après une longue nuit de lutte, ils sont tués : les 6 qui se trouvaient dans la ferme et les 4 qui ont été ramenés de Lons et qui ont assisté impuissants au combat. Non contents d'avoir fait mourir les braves, les Allemands entassent leur corps sur un tas de bois et les brûlent. Quelques os seulement sont retrouvés, il est impossible d'identifier les corps ».



Le lendemain matin, le groupe franc « Chamouton » du secteur, découvre la tragédie. Il ramènera l'un des corps à l'église d'Orgelet où, bénéficiant de la complicité et de la compassion du vicaire Jean Besançon, sera rendu par la population un ultime hommage à ces martyrs. Ce vicaire très favorable à la Résistance sera plus tard déporté à Neuengamme. Il en est rentré. Les propriétaires de la ferme où étaient installés les maquisards, madame Angèle Vuillet et son fils Gilbert seront déportés, (rentrés).

André Robert jura 1940-1944 Territoires de Résistance, édition du Belvédère

22 mars 2014

Le 70^{ème} anniversaire de la tragédie d'Alièze a été organisé par l'ANACR et le Souvenir Français, en présence de monsieur le maire, de Michel Balland conseiller général, des élus des communes alentours et de 8 Porte-drapeaux. La comédienne Roselyne Sarazin a débuté cette cérémonie par des lectures en hommage à Madame Vuillet qui fut déportée suite aux événements de mars 1944. Après l'appel des morts, les allocutions du maire, du conseiller général et du président de l'ANACR, ce fut au tour des enfants de l'école primaire



d'Orgelet, accompagnés par leur directeur, de lire un texte de Paul Eluard, « Liberté », puis de chanter « le chant des partisans ». Plus de 100 personnes ont assisté à la cérémonie, comme quoi, avec de la volonté, du travail, de la communication et le relais de la presse, on peut relancer une cérémonie et donc faire perdurer la mémoire.

Le discours du président de l'ANACR est à lire presque à l'identique dans le compte rendu de la cérémonie du Bois des Ruppes, ci-dessous le texte hommage à Madame Vuillet, lu par Roselyne Sarrazin.



« Quelques heures après l'assassinat, Madame Angèle Vuillet, propriétaire de la ferme des Rippes, accompagnée de son fils Gilbert, âgé de 17 ans vient constater l'ampleur du drame. Là, deux miliciens les obligent à remonter à leur domicile, la ferme isolée de La Corbière située dans la forêt de Présilly. Entre temps, sentant le danger, les hommes qui habitaient la Corbière s'étaient enfuis ; il s'agissait du fils aîné Vuillet, d'un ami italien qui se cachait là pour fuir le STO, et d'un soldat allemand déserteur. Les femmes restèrent avec les enfants ; on pouvait croire encore en cette année 1944 que seuls les hommes adultes risquaient l'arrestation. Angèle Vuillet et son fils furent embarqués à la gendarmerie de Lons le Saunier. De là ils partirent, lui pour le camp de Compiègne-Royallieu, elle pour le fort de Romainville. Après quelques semaines Gilbert fut déporté à Mauthausen. Angèle était dans le convoi parti de Paris le 18 avril 1944 et arriva à Ravensbrück le 22 avril. 416 femmes, dont 291 résistantes françaises faisaient partie de ce convoi ; elles furent installées dans les blocks 15, 26 et 31. Angèle portera le numéro 35487. Du même convoi, Jacqueline Péry raconte :

« La vie au 31 était un enfer. Nous étions 1600 pour un espace devant contenir normalement 425 lits en trois étages. C'était l'hiver. Beaucoup de femmes n'avaient pas de couverture et les fenêtres n'avaient pas de carreaux. Nous étions sans lumière. On partait le matin dans l'obscurité. Le soir au retour du travail, il faisait déjà nuit. Il fallait pour gagner son lit ou toucher un morceau de pain engager une bataille afin de se frayer un passage à travers une masse compacte qui ne pouvait ni avancer ni reculer, frappait, hurlait dans toutes les langues... Pour aller au lavabo, lorsqu'il y avait de l'eau, il fallait également percer la masse couverte de poux avant d'atteindre la vasque... » Au mois de mars 1945, un convoi de résistantes quitte Ravensbrück, Angèle Vuillet est de celles-là. On ignore leur sort. Ce fut Mauthausen. »



Roselyne Sarazin

Ensuite, Madame Lagneau, fille de Gilbert Vuillet, a lu ce poème, « Le beau Danube » :

« Le 21 avril 1945, raconte Marijo, une Aufseherin arrive en courant et crie : « Faites sortir toutes celles qui peuvent marcher. » En tremblant nous obéissons, pensant qu'il s'agit d'un transport noir, d'une sélection. J'aide une petite malade à marcher jusqu'aux barbelés, et là, nous voyons deux hommes, deux véritables êtres à expression humaine, portant un brassard blanc marqué d'une Croix-Rouge. Ils parlent en français : « Mesdames, vous allez être rapatriées par la Suisse, vous partez demain matin. » 22 avril - « Enfin, la porte du camp s'ouvre, des camions blancs, sous le signe de la Croix-Rouge, viennent jusqu'à nous et nous partons. Derrière nous, la lourde porte se replie, et doucement nous nous éloignons pour nous regrouper sur l'esplanade, devant le camp. Là, une infirmière suisse nous demande si nous sommes bien ; il y a si longtemps qu'on ne nous a parlé ainsi, avec une telle expression ! Nous sommes touchées aux larmes. Enfin, nous partons. Le camp s'éloigne et je reste les yeux vides, muette, frappée de stupeur. Le soir, nous coucherons dans une grange, au milieu du foin qui sent bon. Nous nous réveillerons libres, sans savoir encore en être heureuses. Notre convoi est escorté d'Allemands. C'est toujours la guerre. Nous roulons à travers l'Autriche, très belle, merveilleuse pour nous. Mais je ne réalise pas bien, sauf peut-être un après-midi : nous étions arrêtées près d'un petit torrent ; j'ai été toucher l'eau. Au-dessus de moi des arbres fleurissaient, tout blancs ; plus haut, la terre qui sentait bon au soleil ; plus haut un peu, la neige. Alors, un peu de vie s'est glissée en moi. »

Angèle Vuillet rentre à Alièze, épuisée et malade ; elle s'éteindra en 1949 à l'âge de 53 ans. Nombreuses furent ces femmes discrètes qui dans l'ombre des maquisards eurent des gestes héroïques. En témoigne Germaine Tillion : « Je me souviens aussi de ces deux femmes de la même famille, des paysannes quasi illettrées, qui avaient nourri des maquisards du Vercors. Tous les hommes de la ferme avaient été fusillés, la ferme brûlée. Toutes ces femmes sont mortes à Ravensbrück. Il ne reste plus personne, plus rien, aucun témoin. Qui va parler de ces gens-là ? Moi-même je ne sais pas leur nom, je ne pouvais pas retenir les noms de toutes les camarades qui étaient là, il y a eu 123 000 détenues à Ravensbrück ! »

**Enfin, Madame Lagneau a poursuivi avec la lecture de ce poème de Micheline Maurel
« Il faudra que je me souviene »**

Il faudra que je me souviene.
Plus tard, de ces horribles temps.
Froidement, gravement, sans haine.
Mais avec franchise pourtant.

De ce triste et laid paysage.
Du vol incessant des corbeaux.
Des longs blocks sur ce marécage
Froids et noirs comme des tombeaux.

De ces femmes emmitouflées
De vieux papiers et de chiffons.
De ces pauvres jambes gelées
Qui dansent dans l'appel trop long.

Des batailles à coups de louche.
A coups de seau, à coups de poing.
De la crispation des bouches
Quand la soupe n'arrive point.

De ces "coupables" que l'on plonge
Dans l'eau vaseuse des baquets.
De ces membres jaunis que rongent
De larges ulcères plaqués.

De cette toux à perdre haleine.
De ce regard désespéré
Tourné vers la terre lointaine.
O mon Dieu, faites-nous rentrer !

Il faudra que je me souviene ...



← Angèle Vuillet

21 mars 2015

Malgré la pluie, le rendez-vous avait bien été pris par tous pour cette cérémonie. Plutôt que vous faire un compte-rendu qui ressemblerait beaucoup à celui de l'année précédente, nous vous proposons dans un premier temps de découvrir le discours du président de l'ANACR prononcé à cette occasion.



« Mesdames, Messieurs, pour faire suite au discours de madame le maire sur la tragédie d'Alièze, permettez-moi, alors que nous célébrons cette année le 70^{ème} anniversaire de la victoire sur le nazisme et le fascisme, de vous rappeler qui étaient les résistants et ce qu'ils voulaient.

Ils étaient pour la plus part des gens jeunes, issus de milieux très divers, qui voulaient faire quelque chose. Ils étaient optimistes quant à l'issue de leur engagement et à leur volonté de transformer la société française. Malgré beaucoup de divergences et grâce à Jean Moulin, a été approuvé, à l'unanimité, le programme du Conseil National de la Résistance (CNR) que de Gaulle allait appliquer dès la libération. C'est pourquoi cette année 2015 est aussi le 70^{ème} anniversaire des ordonnances du 4 et 19 octobre 1945 qui créent la Sécurité Sociale. Cette « sécu » dont nous bénéficions tous les jours. Cette « sécurité » dont nous devrions parler plus souvent à la jeunesse qui ne sait pas toujours ce qu'elle est et qu'elle s'est créée grâce à l'engagement et au sang des résistants.

Dès leur création, c'est-à-dire très rapidement, les mouvements de Résistances ont édité des journaux clandestins pour dénoncer le régime de Vichy, les collaborateurs, pour lutter contre la propagande des nazis et pour informer la population puisque Pétain avait supprimé la liberté de la presse. Pour créer des journaux, il fallait trouver du papier, imprimer, trouver le financement, rédiger, assurer la diffusion, tout cela avec d'énormes difficultés et le danger de mort permanent que cela impliquait. Pourtant, plusieurs centaines de journaux ont été recensés par les historiens après la guerre.

Le programme du CNR du 15 mars 1944, dans sa seconde partie intitulée « mesures à appliquer dès la libération du territoire », disait entre autre, « Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la Libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du C.N.R. proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la Libération : (...) Afin d'assurer : (...) la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ; la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères » .



Le 21 août 1944, pour la première fois le journal Combat est diffusé légalement, avec à sa une, un éditorial d'Albert Camus, « il aura fallu 5 années de lutte obstinée et silencieuse pour qu'un journal né de l'esprit de Résistance, publié sans interruption à travers tous les dangers de la clandestinité, puisse paraître enfin au grand jour dans un pays libéré de sa honte ». Camus titre tout bonnement « le combat continue, nous avons gagné notre libération, il nous reste maintenant à conquérir nos libertés » .

Ce fut fait. Et parfois, avec le temps, les crises et la mondialisation, un peu défait. Pourtant, le socle de la liberté d'expression et de la liberté de la presse est encore là. Pour autant, cette liberté doit s'opérer dans le cadre de la loi française, sous peine d'être condamné par la justice de notre pays. Mais exprimer une opinion, dessiner une caricature, est une liberté française depuis très longtemps, et il est à espérer que cela dure encore longtemps. Quant à la suite des attentats de début janvier, des millions de personnes sont descendues dans la rue pour dire « Nous sommes Charlie », ce qui veut aussi dire nous sommes la République. J'ai été très fier de voir lors du rassemblement, initié par la municipalité de Lons-le-Saunier le drapeau de la Résistance ANACR côtoyer celui de la Légion d'honneur, et encore plus

fier peut être, le samedi matin lors du défilé, de voir notre drapeau, celui de la Résistance unie, en tête de cortège, suivi de près par les autorités départementales.

Pour rester encore un peu sur la liberté d'expression et la liberté de la presse en cette année 2015, marquée par le 70^{ème} anniversaire de la libération des camps, j'aimerais vous dire un mot à propos du livre commis par monsieur Eric Zemmour. Dans cet ouvrage, quelque peu nauséabond, il écrit entre autre que le régime de Vichy a sauvé des juifs. Monsieur Zemmour, je vous rappelle que le régime « nationaliste » du maréchal Pétain, aidé par la milice, la police française et certains hauts fonctionnaires, a organisé la déportation des juifs de France et que si cette déportation fut moindre que dans d'autres pays, on le doit en grande partie à des policiers et des gendarmes qui prévenaient des rafles et à la population française qui a caché une multitude de familles juives. Les passeurs, œuvraient eux aussi pour faciliter leur sortie de France. Par ailleurs et pour faire preuve, je vous rappelle monsieur, que Vichy a livré aux nazis les enfants juifs alors même que ces mêmes nazis n'avaient encore rien demandé. Voilà c'est dit, je crois qu'il fallait le faire aujourd'hui devant ce monument.



Mme Bourgeois (maire d'Alièze), Mr Balland, Mr Carron (Souvenir Français), Jean Machuron (résistant), Roselyne Sarrazin (comédienne), et derrière, Jean-Claude Herbillon (ANACR)

70 ans après avoir cru terrasser la « bête immonde » du fascisme, on apprend qu'un député néo-nazi allemand a fait son entrée au Parlement européen en 2014, qu'il y a retrouvé trois eurodéputés du parti néo-nazi grec, Aube dorée, à côté d'autres, pudiquement appelés « populistes », mais dont le goût des uniformes, des défilés aux flambeaux, les déclarations antisémites, anti-roms et xénophobes, ne trompent pas quant à leur véritable nature. Des partis racistes, xénophobes, sécuritaires, intolérants et nationalistes, à défaut d'être patriotes, et il faut absolument faire le distinguo, ont été associés au pouvoir en Italie, en Autriche, aux Pays-Bas, en Grèce, en Norvège, en Hongrie, ... Dans plusieurs Etats des pays baltes, on honore d'anciens dictateurs, des collaborateurs des nazis et d'anciens nazis. En France, une déclaration du président d'honneur d'un parti d'extrême-droite évoquant, à propos de Patrick Bruel, une éventuelle prochaine tournée est là pour nous rappeler que dans notre pays aussi la vigilance doit demeurer constante. Le combat doit être mené sans relâche contre les idées racistes xénophobes et nationalistes que les résistants ont combattues. Ces gens, n'hésitent pas à brouiller les cartes allant jusqu'à vouloir récupérer la grande figure de Jean Moulin. Les identitaires, courant de l'extrême droite radicale se font appeler à Grenoble, les « Maquisards du Dauphiné », ceux de Lyon, « France d'abord les Résistants du lyonnais ». Ils reprennent le Chant des partisans, cherchant à s'assimiler aux résistants, leur rendant hommage pour s'être opposés hier à l'invasion étrangère, comme eux s'opposeraient aujourd'hui à ce qu'ils appellent aussi l'invasion étrangère. C'est-à-dire aux immigrés. Quelle infamie ! Une chef de parti, rend hommage à de Gaulle, défenseur à la libération de l'indépendance nationale, on connaît le discours, comme celui de faire référence au programme du CNR. Pourtant, sauf erreur de ma part, il ne me semble pas que ces gens aient été représentés au sein du CNR.

Transmettre les valeurs de la Résistance, les valeurs de la République, c'est devenu une urgente obligation. Lutter contre toutes les formes de nationalisme, de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme, en faisant connaître l'histoire de la Résistance à la jeunesse est un impératif et un devoir de mémoire envers les résistants. »



Roselyne Sarrazin (comédienne),
Mme Bourgeois (maire d'Alièze),
Jean Machuron (résistant),
Garance et Jean-Claude Herbillon
(ANACR)

Dans un second temps, nous vous présentons le texte d'hommage à Gilbert Vuillet lu par Roselyne Sarazin :

« Quand au petit matin du 8 mars 44, Madame Angèle Vuillet vient constater le drame de la ferme des Rippes, elle est accompagnée de son

fils Gilbert qui approche de ses 18 ans. C'est là que les miliciens les interceptent, les ramènent à la ferme de la Corbière où ils vivent et les arrêtent ; ils seront donc interrogés et enfermés à la prison de Lons le Saunier. On sait que Madame Vuillet sera déportée à Ravensbrück, puis à Mauthausen d'où elle sera libérée par la

Croix-Rouge internationale. Gilbert lui partira à Compiègne. Compiègne-Royaldieu est le seul camp en France qui va dépendre exclusivement, durant toute sa période d'activité de juin 1941 à août 1944, de l'administration allemande. L'effectif du camp variera de 1200 à 3000 prisonniers venant de toute la France.

Jeudi 6 avril 1944, vers 7 heures ; 1 489 hommes au moins quittent le camp de Royaldieu. Gilbert fait partie de ce convoi. Après avoir traversé la ville, à pied, en silence et par rangs de cinq, ils arrivent vers 8 heures à la gare de Compiègne située à plus d'un kilomètre du camp. Là, un train les attend, composé d'une douzaine de wagons à bestiaux. En face de chaque wagon, les nazis forment des groupes d'environ 80 hommes qui attendent en silence durant près d'une heure l'ordre d'y monter.

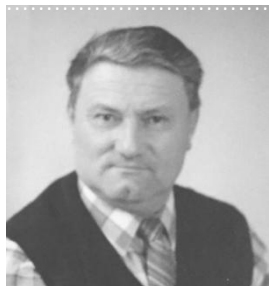
Vers 10 heures, le train quitte Compiègne pour la gare de Mauthausen, en Autriche. En gare de Reims, il reste à quai durant près de trois heures. Les déportés en profitent alors pour griffonner sur des bouts de papier des messages qu'ils jettent par les interstices des parois de wagons.

En dépit des menaces de représailles des Allemands en cas de tentatives d'évasion, plusieurs d'entre eux cherchent à déchausser le plancher et à s'évader. Cinq y parviennent. Aussi, en pleine nuit du 6 au 7, à Novéant, tous les déportés sont éjectés de leurs wagons et doivent se mettre nus, leurs vêtements étant entassés dans deux wagons vidés de leurs occupants. Ils continuent donc, à 120 par wagon, et dans l'odeur pestilentielle qui règne. En gare de Würzburg seulement, quelques infirmières de la Croix-Rouge allemande sont autorisées à donner à boire aux déportés.

Le 8 avril, vers 17 heures, le train arrive en gare de Mauthausen. Accueillis par des SS, accompagnés de chiens, les déportés doivent s'habiller à la hâte de défroques ramassées sur le quai. Ils montent vers le camp, encadrés tous les dix mètres par ces SS et leurs chiens, traversant le village dont les habitants les regardent, silencieux. L'arrivée au camp a lieu vers 19 heures. Après de longues opérations de comptage qui durent toute la nuit, vers 5 heures du matin, les déportés reçoivent l'ordre de se déshabiller, puis d'entrer dans la salle de douches. Gilbert Vuillet va porter le Matricule : 63317

Mauthausen, l'un des camps les plus durs et les plus meurtriers du système concentrationnaire nazi. Le choix du site fut en effet guidé par la proximité immédiate des carrières du Wiener Graben dont le granit était réputé depuis le XVIII^e siècle.

Gilbert Vuillet



Deux cent mille déportés passèrent ainsi par Mauthausen parmi lesquels cent vingt mille y laissèrent leur vie.

Comme plus de la moitié des déportés de ce transport du 6 avril Gilbert est transféré au Kommando de Melk, le 24 avril 1944. La petite ville de Melk, dans une boucle du Danube, est dominée par l'une des plus resplendissantes abbayes baroques... C'est pour des motifs géologiques et stratégiques que Melk fut choisie. L'objectif industriel était la construction d'une usine souterraine de roulements à billes. En un an, quatorze mille quatre cents détenus furent affectés à Melk. Monsieur Vinurel dans « Rive de cendre » nous raconte : C'était un va-et-vient continu de groupes de déportés à travers le village, à différentes heures du jour, été comme hiver, par tous les temps ; les habitants ne pouvaient pas éviter ces milliers d'hommes se traînant, épuisés, hagards, l'un soutenant l'autre, au rythme des coups assésés par les kapos et les gardes.

Chaque semaine, arrivèrent des détenus de toute l'Europe (Allemands, Autrichiens, Espagnols, Polonais, Grecs, Roumains, Italiens, Yougoslaves, Russes,...)

Le camp de Melk ne fut pas libéré, mais évacué à l'approche de l'armée soviétique. Le 15 avril, les détenus « valides » furent acheminés, soit par camion, soit en wagons à bestiaux, jusqu'à Ebensee. Ebensee est nichée au bord du lac Traunsee, dans un écrin de montagnes, à 100km de Mauthausen. Le camp c'est « Un terrain boisé sur lequel on a disposé les baraques de manière à couper le moins d'arbres possible, de sorte que les habitants des environs ne voyaient pas ce qui s'y passait... je cite ici Florian Freund. Les détenus sont affectés au percement de tunnels : un immense espace qui s'agrandit chaque jour un peu plus. Là-dessus, des voies ferrées, des trains de wagonnets, des automotrices, des tuyaux, des câbles électriques, des projecteurs. Au milieu des amas de ferraille et de matériaux de toutes sortes, des hommes qui se déplacent, ployés sous le fardeau : dix hommes pour porter un rail, huit hommes pour porter un poteau. La ronde ne s'arrête jamais... Une fourmilière géante. Cette description nous la devons à Mr Laffitte dans Ceux qui vivent. Le camp ne sera libéré que le 5 mai à 14h avec l'arrivée des premiers blindés américains. Du convoi parti le 6 avril 1944 de Compiègne : 763 sont décédés ou disparus 13 mois plus tard, soit plus de la moitié. Rappelons qu'ils étaient 1 489 hommes au départ. C'était il y a 70 ans, Gilbert n'a rien oublié, les bourreaux de Mauthausen continuent à hanter toujours ses nuits. »



Cérémonie du Bois des Ruppes

6 septembre 2014

La cérémonie du 70^{ème} anniversaire au Bois des Ruppes s'est déroulée en cette année de commémoration nationale de la libération, dans un climat de recueillement et de souvenir bien particulier. Cela est sans doute dû à la présence importante des familles de martyrs. Il y avait une nombreuse assistance, en présence du sous préfet, du député maire de Dole, du sénateur et plus de quarante drapeaux. Les sonneries ont été interprétées par la musique de Dole, le Chant des marais et le Chant des partisans par la chorale « l'Alouette » de Chaussin.



Les arrières petits enfants de Valentin Dauphin (Photo ci-contre), l'un des martyrs, ont lu un texte écrit par son fils Christian, puis Danaé, l'une de ses arrières petites filles a interprété brillamment, a capella, « Je chante avec toi liberté ». (Photo ci-dessous)



Ces moments émouvants et inoubliables nous les devons sans aucun doute aux descendants de Valentin Dauphin qui ont su nous transmettre ce surcroît d'émotion qui fait passer la fraternité.



Famille Dauphin

Dans son allocution le maire de Brevans, Gérard Fumey, a retracé les faits historiques et souligné l'importance de la mémoire pour construire un monde de liberté. **Le président départemental de l'ANACR a retracé l'histoire de la libération, de la répression, et l'importance de la Résistance dans les combats libérateurs. Son discours est reproduit ci après, il comporte l'historique de cette tragédie.**

Il est à noter pour la première fois depuis fort longtemps, et en raison de son retrait volontaire en raison de son âge, le discours de l'ANACR n'a pas été prononcé par Fernand Ibanez (Photo ci-contre). Merci Fernand de ton engagement pour la mémoire de la Résistance, tu restes à nos côtés et nous en sommes très fiers.



Dépôt de gerbe par les familles



Gérard Fumey
(Maire de Brevans)

« Cette année 2014 marque le 70^{ème} anniversaire de la libération du territoire métropolitain dans sa quasi-totalité, quelques dates historiques nous le rappellent :

- 6 juin 1944 débarquement allié en Normandie
- 15 août 1944 débarquement franco-américain en Provence
- 25 août 1944 libération de Paris suite à l'insurrection populaire, le 25 août c'est aussi la libération de Lons-le-Saunier suite à l'attaque de la garnison allemande par 800 FFI. Dole est libéré le 9 septembre. Saint Claude le 3 septembre par les Américains, Morez et Champagnole le 2 septembre par des éléments de la 3^{ème} Division d'infanterie Algérienne venant de Nantua via Saint-Laurent et appuyée par la Résistance.

Toutes ces dates d'honneur sont célébrées cette année et relayées très largement par la presse et la télévision. Mais, si nous sommes réunis aujourd'hui devant ce monument c'est aussi pour ne pas oublier qu'il y a 70 ans la Résistance et la population subissaient une terrible répression, dernier soubresaut, mais Ô combien sanglant du régime nazi.

Au printemps 1944, ordre est donné à la Résistance d'harceler l'ennemi, de couper routes, ponts, lignes téléphoniques, voies de chemins de fer, afin de déstabiliser l'ennemi et de l'empêcher de rejoindre la Normandie après le débarquement du 6 juin. La réponse nazie est féroce. Permettez-moi de vous rappeler, par quelques faits majeurs, l'ampleur de cette répression. D'abord en ce qui concerne la Résistance : le 21 février 1944, 22 résistants FTP-MOI du groupe Manouchian sont fusillés au Mont Valérien, c'étaient les combattants de « l'Affiche rouge » - En mars 1944, c'est la destruction du maquis des Glières en Haute-Savoie - En juin c'est la destruction du maquis du Mont Mouchet en Auvergne - En juillet la destruction du maquis du Vercors. Dans le Jura : le 8 mars massacre aux Rippes d'Alîèze - Le 25 avril la tragédie de Saint-Didier - Le 18 avril l'attaque de la grotte du Mont - Le 27 juillet l'anéantissement du maquis de Saligney - Le 8 août l'attaque au Mont Poupet - Les combats de Jouhe le 9 septembre - La liste est longue et dans de nombreux cas, les délateurs et miliciens ont fait leurs basses œuvres.

Ici même, le 11 septembre 1944, le garde forestier du bois des Ruppes, découvre 8 corps suppliciés dont le décès semble remonter à plus d'une semaine. L'extrême difficulté à les identifier est bien davantage due aux tortures qu'ils ont subies qu'à la décomposition des corps. La presse locale diffuse des appels à reconnaissance en dressant un signalement où le macabre le dispute à l'horreur « numéro 1 visage méconnaissable, 18 ans environ, taille 1m75, cheveux châtain, veste et pantalon bleus avec de grandes pièces sur les genoux, souliers de caoutchouc », inutile d'aller plus loin dans l'horreur sordide.

Pour l'explication de ce massacre revenons un instant sur le témoignage de Georges Bienmiller : « notre groupe de Champvans étant devenu la compagnie Gabriel Péri du bataillon FTP Maurice Pagnon, nos responsables décident de nous installer dans un camp au bois de la Bauche, le 30 août 1944, à la sortie d'Abergement-la-Ronce, près du pont de Samerey que nous avons mission de garder. Nous étions une trentaine, nous avons un camion avec un fusil mitrailleur fixé sur la cabine, des stens et des grenades. Henri Valade décide de déplacer le campement dans les bois de Sergenaux près de Chaussin. L'opération est prévue avec les copains Robert Beurdeley, Valentin Dauphin, qui sont aussi du village, Roger Bride menuisier ébéniste de Damparis que je connaissais bien, et Marcel Ruinet. Nous attendions Roger pour prendre le volant quand Henri Valade me fait descendre du camion en me disant qu'ils étaient assez nombreux et qu'il me destinait à une autre mission ». Sa mission terminée Georges avait rejoint en vélo le bois de la Bauche mais n'y avait pas retrouvé ses camarades. On apprendra que le camion avait été arrêté ce jour là par les SS au pont de Peseux. Ses 4 occupants avaient été conduits à la caserne Brack à Dole et torturés à mort, ce sont leurs cadavres que l'on retrouvera au bois des Ruppes ainsi que celui de Pierre Bouthiaux, agent de renseignement FFI de Lons-le-Saunier. Les trois autres corps n'ont pu être identifiés.

En ce qui concerne les massacres de population, prise en otage après action de la Résistance, mais aussi parfois assassinée ou déportée par pur ignominie, pour raviver notre mémoire citons : Oradour-sur-Glane, 10 juin 1944 : 642 personnes sont massacrées, parmi elles des femmes et des enfants - Tulle le 9 juin 1944 : dans des conditions épouvantables, pour horrifier et terroriser la population, 99 personnes de 18 à 46ans sont pendues aux balcons et réverbères, et 20 personnes de plus seront fusillées - Maillé, 25 août 1944, 126 personnes assassinées - Izieu dans l'Ain, 6 juillet 44, Klaus Barbie en personne participe à l'opération qui envoie 44 enfants à la chambre à gaz d'Auschwitz, le plus jeune avait 4 ans. Pour ces faits il sera condamné pour crime contre l'humanité par la Cour d'Assise de Lyon en juillet 1987. Et dans le Jura : la rafle de Saint-Claude le 9 avril 1944, toujours Klaus Barbie, 302 déportés, 340 si l'on compte les rafles alentours, 192 ne reviendront pas - La rafle de Poligny le 17 avril, 53 personnes arrêtées et déportées- La rafle de juillet 44 dans le bas et le haut-jura. En 1944 dans le Jura, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 1010 déportés dont 936 hommes, 8 fois plus qu'en 1943 - 47 femmes, 4 fois plus qu'en 1943 et 27 enfants.



Aujourd'hui, 70 ans après, que nous reste t-il ? Il nous reste, quelques résistants, aux 4 coins du département, il nous reste leur présence chaleureuse et fraternelle en plus de leur témoignage, il nous reste la mémoire et l'histoire, il nous reste les acquis de la Résistance contenus dans le programme du Conseil National de la Résistance diffusé à partir du 15 mars 44 après 10 mois de travaux dans la clandestinité. Ce programme mis en place à la libération par le gouvernement du général de Gaulle constitue encore aujourd'hui le socle du pacte républicain dans notre pays. Ce programme est

un appel à l'union pour la libération rapide du territoire afin de rétablir au plus vite l'indépendance de la France, châtier les traîtres et les profiteurs de guerre ; il prévoit de rétablir et d'élargir la démocratie. Ce programme propose de faire les réformes économiques indispensables pour assurer la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général. Au plan social, le programme du CNR a prévu toute une batterie de mesures : le droit au travail et au repos, le pouvoir d'achat garanti, un plan complet de sécurité sociale, une retraite pour les vieux travailleurs,... Il prévoyait une prise en compte des droits de l'homme et du citoyen dans les colonies, sans toutefois parvenir à s'entendre sur la décolonisation. Ce qui nous amènera les conflits en Indochine et en Algérie. Par ailleurs, d'importantes mesures en faveur de l'éducation pour tous ont été prévues. Tout cela, pour un renouveau de la République dans la fraternité.

Aujourd'hui il nous reste, les valeurs de la Résistance, liberté, égalité, fraternité, ainsi que solidarité et optimisme, à transmettre au jour le jour pour lutter avec acharnement contre les idées nationalistes, la xénophobie, le racisme, l'intolérance et le repli sur soi.

Il nous reste aussi une loi de juillet 2013 relative à l'instauration d'une journée nationale de la Résistance le 27 mai jour anniversaire de la création du CNR sous la présidence de Jean Moulin le 27 mai 1943. Dans son article 2 cette loi précise que lors de cette journée non chômée et non fériée les établissements d'enseignement du second degré sont invités à organiser des actions éducatives visant à assurer la transmission des valeurs de la Résistance et de celles portées par le programme du Conseil National de la Résistance. Cette loi est un aboutissement, elle doit permettre un essor de la transmission de la mémoire des combats de la Résistance et de ces valeurs. Car l'esprit démocratique, humaniste et de solidarité dont étaient porteurs les résistants, devrait inspirer tous nos contemporains du très jeune au très vieux, ainsi que notre vie sociale et publique.

Alors, pour nous tous, passeurs de mémoire, au travail ! Car il ne faudrait pas qu'un jour, un promeneur passant devant cette stèle aux inscriptions usées par le temps, ne sache pas et ne trouve personne pour lui dire à qui elle était destinée, et pour lui rappeler ce qu'a été la Résistance. Je vous remercie. »

5 septembre 2015

Après une cérémonie 2014 empreinte d'une rare émotion, nous voici à nouveau devant cette stèle du Bois des Ruppes où les grands chênes veillent et protègent la mémoire de nos martyrs.

Une nouveauté pour cette cérémonie du 71^{ème} anniversaire : après le retrait de Fernand Ibanez, et l'intermède de Jean-Claude Herbillon en 2014, c'est au tour de Danièle Ponsot de prononcer le discours de l'ANACR. Danièle a été élue présidente de l'ANACR Jura-Nord lors de l'assemblée générale du 14 mars 2015.

Elle est professeur honoraire de Lettres-musique et a enseigné le Français, la musique et l'espagnol au Collège Marcel Aymé de Chaussin, elle a également été maire de Chaussin de 2008 à 2014. Nous vous proposons de découvrir ci-dessous le discours qu'elle a prononcé lors de cette cérémonie.



Danièle Ponsot



« Comme chaque année, nous sommes réunis en ce lieu de mémoire pour célébrer le souvenir des martyrs qui, au nom d'un idéal de liberté, y ont trouvé la mort en 1944. Cependant, avant d'évoquer les événements dont l'enchaînement a abouti à ce drame, je voudrais, au nom de l'ANACR Jura-Nord, placer cette cérémonie sous l'égide d'un autre résistant, né à Dole en 1923 et mort en janvier dernier. Je veux parler de Léon SOYARD, l'un des pionniers de la mise en place de l'ANACR à Dole et à Besançon. (...) »

Ces femmes, ces hommes qui avaient, dès 1940, refusé de plier devant le pouvoir nazi et l'autorité du régime de Vichy étaient à l'image du Général de Gaulle qui, depuis Londres, dans le fameux appel du 18 juin 1940, incitait à la résistance et disait : « La France a perdu une bataille mais la France n'a pas perdu la guerre ! ». Dès 1942 et l'instauration du STO, ces femmes, ces hommes avaient de plus en plus nombreux pris la direction des maquis : ils avaient choisi de rester debout ! Dans leurs villes ou dans leurs campagnes, avec des moyens bien précaires ! Continuant d'exercer, pour la plupart, leur métier et se consacrant à diverses actions de sabotage ou d'information la nuit, malgré la menace d'un danger omniprésent. Ces femmes et ces hommes constituaient l'armée des ombres et c'est à cette catégorie qu'appartenaient les Résistants du secteur de Dole. (...) »

Les massacres de résistants par les nazis furent innombrables et endeuillèrent tout le pays. Face à cette machine à tuer, les résistants opposent une armée hétéroclite : parmi eux sont rassemblées toutes les couches sociales, toutes les sensibilités politiques, philosophiques et religieuses. Ils ont en commun l'amour de la dignité humaine et de la liberté au sein d'une patrie refusant jusqu'à la mort la xénophobie, le racisme, et la discrimination aboutissant à la déportation des Juifs, bien sûr mais aussi des Tziganes, des Communistes et des Homosexuels. Il y a aussi des « Monsieur Tout le monde », des gendarmes, des hauts fonctionnaires qui, sans s'être forcément engagés dans la lutte armée, n'hésitent pas à cacher des juifs ou des résistants. Rendons hommage à ces « justes », souvent anonymes.

A partir de 1943, les différents mouvements de résistance furent fédérés et fût créé le Conseil National de la Résistance, dont le premier Président s'appelait Jean Moulin, alias Max, délégué du Général de Gaulle, qui a dit de lui : « Max, pur et bon compagnon de ceux qui n'avaient foi qu'en la France a su héroïquement mourir pour elle ! ». Le Conseil National avait 2 missions, un plan d'action immédiate, pour gagner, et des mesures à appliquer à la Libération du territoire.



Fernand Ibanez et Jean Machuron résistants

Le Conseil National de la Résistance n'a pas démerité ! A la fin de la guerre, si ses membres ne sont pas parvenus à fédérer les différents partis en un seul Grand Parti de la Résistance, ils ont grandement participé au redressement de la France sur la base de son programme : le droit de vote aux femmes, les nationalisations, la création de la Sécurité Sociale...quelques grands exemples parmi tant d'avancées dont nous profitons encore aujourd'hui !

Pour entretenir le devoir de mémoire, Lucien Paye, alors ministre de l'Education Nationale créa en 1961 le Concours National de la Résistance et de la Déportation, qui existe toujours et dont l'organisation incombe conjointement au ministère, à l'Inspection Académique, aux Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'Histoire /Géographie, à l'ONAC et aux autres associations mémorielles. Tous les élèves des établissements publics et privés sous contrat des lycées et collèges en France et à l'étranger (pour les établissements français à l'étranger) peuvent y participer, encadrés par leurs équipes enseignantes. L'objectif du concours : « Transmettre la mémoire de la Résistance et de la Déportation et les valeurs d'engagement, de liberté et de fraternité que porte cette histoire. »

En 2015, le thème du concours était « la libération des camps » et l'on a pu admirer la qualité du travail des nombreux élèves qui, dans le Jura, y ont participé et ont reçu des récompenses bien méritées.

Pour ne pas oublier, il existe aussi, depuis juillet 2013, une loi votée à l'unanimité, qui a instauré une Journée Nationale de la Résistance, le jour anniversaire de la création du CNR par Jean Moulin, c'est-à-dire le 27 mai.

Devant le danger d'hier, les résistants nous ont montré la voie. Nombre d'entre eux ont donné leur vie pour que notre pays vive libre et digne ! Alors il ne faut pas les oublier ! Nous avons le devoir de transmettre ces valeurs sacrées de la République !

Devant le danger d'aujourd'hui aussi, nous devons rester vigilants, car ne nous y trompons pas ! Le danger est toujours là ! Tel Janus, il a deux visages :

Le premier, c'est la montée des extrêmes dans de nombreux pays d'Europe, dont le nôtre ! Le Parlement Européen compte dans ses rangs des élus néo-nazis, aux déclarations racistes et xénophobes, qui n'hésitent pas à construire des murs pour empêcher les migrants fuyant la guerre et la misère de passer par leur territoire! En France, un certain parti d'extrême droite n'hésite pas à se recommander de de Gaulle, garant de l'Indépendance Nationale ni même à s'approprier « Le Chant des Partisans » jouant d'une pseudo-normalisation et se disant résistant face à l'invasion étrangère!



Le second danger hante les radios et les TV : c'est celui d'un autre extrémisme, celui de DAESH et de l'Etat Islamique, dont les armes sont le terrorisme, (Comment oublier les 7 et 11 janvier 2015 ?), les assassinats, les menaces de toutes sortes qui poussent les populations à fuir leur pays dans des conditions épouvantables, les atteintes à la culture, dont les abominables destructions des chefs d'œuvres de Palmyre sont les exemples les plus récents !...mais aussi les menaces sur la liberté de la Presse(encore janvier 2015 !), la liberté de la Presse constituait une règle d'or du Conseil National de la Résistance.

Les combattants de l'Armée des ombres nous ont montré le chemin. Aujourd'hui, nous avons le devoir de transmettre le flambeau, nous sommes des Passeurs de mémoire et comme tels, nous avons la responsabilité de ne jamais considérer que les acquis de nos aînés sont définitifs ! Restons vigilants, restons prêts, restons Résistants! Je vous remercie. »



LA VIE DE L'ASSOCIATION 2015

Quinzaine Mémoire à la Fraternelle

Le premier temps fort de cette quinzaine Mémoire a eu lieu le 28 mai 2015 au café de la Fraternelle avec une conférence de Michel Etiévent « *Ambroise Croizat, l'invention du social* »



Michel Etiévent est littéralement habité par l'idée de faire vivre la mémoire d'Ambroise Croizat, ministre du travail et de la Sécurité Sociale de 1945 à 1947. Il est injustement oublié, car l'héritage de

l'homme est prodigieux : Sécurité Sociale, retraite, Comités d'entreprises, statut de la fonction publique, statut des mineurs, médecine du travail, Conventions collectives, prévention, ... un cortège impressionnant de réalisations sociales issues du programme du Conseil National de la Résistance (CNR) qui fonde l'identité et la dignité d'un pays. Quand Michel Etiévent nous parle de lui-même, on comprend mieux pourquoi il est envahi par le personnage Croizat : « Enfant, fils d'ouvrière, j'ai vécu dans la maison même où Ambroise Croizat a vu le jour le 28 janvier 1901, dans cette cité ouvrière des « maisonnettes » collée au four de l'usine de Notre-Dame de Briançon. J'ai très tôt entendu parler de l'homme Croizat, on l'appelait « le ministre des travailleurs », « le père de la sécu ». La première photo que j'ai vue du personnage avait été collée contre le mur de notre maison, c'était un portrait géant posé le jour même de sa mort, le 11 février 1951. »



Ambroise Croizat fils de syndicaliste, syndicaliste lui même à la Fédération des métaux, député communiste en mai 1936, siège à la commission spéciale du gouvernement chargée d'élaborer les réformes et de veiller à leur

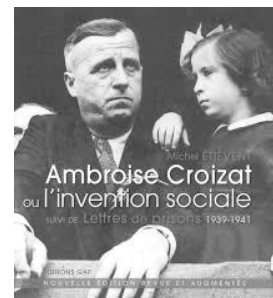
application sur le terrain. Arrêté le 7 octobre 1939 comme député communiste sur les marches de l'Assemblée, il est enfermé à la prison de la Santé le 8 octobre. Jugé avec ses 27 camarades, il est condamné à 5 ans de prison et enfermé au bagne de la Maison

Carrée près d'Alger. Ils ne seront libérés que le 5 février 1943 après trois ans d'enfermement. Les 27 quittent le bagne sans condition, leur qualité de député est reconnue, on désavoue leur déchéance et leur condamnation. La liberté va prendre le goût de la Résistance. Le 17 septembre 1943 Ambroise Croizat rejoint l'Assemblée Consultative instaurée autour du Comité Français de Libération Nationale (CFLN) créé par de Gaulle le 3 juin 1943. Il y préside la commission du travail. C'est sur ces bancs que vont mûrir les inventions sociales de la Libération, c'est là que va prendre vie le programme du CNR.



Ambroise Croizat retrouvera la France en septembre 1944. Le 15 novembre 1945 le général de Gaulle fait appel à 5 communistes pour des postes clés, qui vont pouvoir donner réalité aux promesses du CNR. Réélu député le 21 octobre 1945, il sera 4 fois ministre du travail de novembre 1945 à mai 1947. Dès la parution du programme du CNR, toute une équipe va se mettre à l'œuvre pour réaliser ce que Croizat appellera « le système le plus humain, le plus juste, basé sur une vraie solidarité nationale et qui permet de garantir à tous une véritable protection sociale ». L'ordonnance portant création de la sécurité sociale paraîtra le 4 octobre 45.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le livre de Michel Etiévent « *Ambroise Croizat l'inventeur du social* » édition GAP. Ce livre magnifique est très largement illustré de photos et documents historiques.



Michel Etiévent a par ailleurs largement contribué à la réalisation du film de Gilles Perret « *La Sociale* » actuellement disponible.

*Contact : Michel Etiévent, 520 avenue des thermes 73600
Salins les thermes, 04 79 22 54 69,
Site : micheletievent.lautre.net*

Le second temps fort s'est déroulé le 12 juin avec une conférence de Christian Langeois au café de la Frat' autour de son livre « *Mineurs de charbon à Auschwitz* ». Il est par ailleurs l'auteur de la biographie de Marguerite Flavien-Buffard et de la biographie d'Henri Krasucki, résistant, déporté syndicaliste et communiste. Ces trois ouvrages sont édités au Cherche Midi.



Avant le commencement de la conférence, la chorale « Arc-en-Ciel » de Lavans-les-Saint-Claude a interprété le Chant des Marais et le Chant des Partisans.

« C'est l'existence d'un corpus de témoignages de survivants découvert lors de mes recherches préparatoires à l'écriture de la biographie d'Henri Krasucki qui m'a permis d'entreprendre cet essai de reconstruction de la vie des déportés dans le camp de Jawischowitz » déclare Christian Langeois en introduction avant de poursuivre par une présentation du camp.

Il est l'un des 6 camps annexes d'Auschwitz, il est construit au premier semestre 1942 par des équipes qui viennent de Birkenau par camions. Le camp de la mine de Jawischowitz ouvre le 15 août 1942 pour le groupe Hermann-Göring Werke en vue d'exploiter les mines de charbon, annexées au Reich, des villes polonaises de Brzeszcze et Jawischowitz. Entre le 15 août 1942, date de son inauguration, et le 18 janvier 1945, date de son évacuation, environ 6000 déportés transitent dans ce

camp. 3800 sont morts sur place ou ont été sélectionné pour être assassinés à Auschwitz Birkenau. Polonais, Allemands, Autrichiens, Hongrois, Italiens, Grecs, Français, tous sont juifs. 700 viennent de France, arrivés essentiellement en trois temps : 15 août 1942, 5 septembre 1942 et 27 juin 1943. Après cette présentation, Christian Langeois suit la trame de son livre : les camps de Pithiviers, Beaune la Rolande, les camps du sud ouest, les déportés du 23 juin 1943 parmi eux Henri Krasucki, Auschwitz, Jawischowitz, le travail à la mine, vivre et survivre, l'évacuation et la marche de la mort, la Résistance du camp.

Le conférencier s'attarde longuement sur ce dernier chapitre en expliquant que la Résistance au camp n'a rien à voir avec la Résistance telle qu'elle a été sur notre territoire. Il donne des exemples : « avec quelques camarades connus à Beaune la Rolande, Gaston Kotski organise un petit groupe de résistance qui, vu la faiblesse de ses moyens, ne pouvait avoir d'activité que dans le domaine de l'entraide mutuelle, matérielle, mais surtout morale. Plus tard, le petit groupe fut intégré à l'organisation de résistance du camp qui existait depuis pratiquement le premier jour. A ce moment là, nous pouvions faire admettre à l'infirmerie des camarades épuisés, les faire sortir avant une sélection. Nous pouvions aussi trouver un travail moins pénible à la mine pour nos camarades mais cela était très difficile... »

A la suite de la conférence, une discussion s'est engagée avec l'assistance Jean Bourgeat, déporté sanclaudien, parla de sa propre expérience en faisant apparaître les différences dans le travail et le traitement réservé aux déportés. S'en est suivi un verre de l'amitié où la discussion a pu continuer.



Hommage à Simone Michel-Lévy

Lundi 13 avril 2015, 70 ans après sa mort, un hommage plein de dignité a été rendu à Simone Michel-Lévy dans son village natal de Chaussin, où une rue porte son nom. On y trouve une plaque apposée sur sa maison natale. Cette cérémonie organisée par l'ANACR Jura-Nord s'est déroulée au cimetière de Chaussin en présence de madame le maire, du président de l'ANACR Jura, des représentants d'associations d'anciens

combattants, du représentant de la gendarmerie. L'association « Libération Nationale PTT » était représentée par Charles Sancet secrétaire général et Patrice Ligonnière, porte-drapeaux. La cérémonie s'est déroulée en présence d'une dizaine de porte-drapeaux et la chorale locale a interprété le Chant des Marais et le Chant des Partisans.



Nous en profitons pour vous recommander le livre « *Les femmes des PTT et la seconde guerre mondiale* » de notre ami Charles Sancet aux éditions Tirésias. Ce livre rend un hommage émouvant à l'engagement de 200 postières, téléphonistes et télégraphistes durant la seconde guerre mondiale. Nombreuses furent celles qui furent arrêtées, emprisonnées, torturées et certaines déportées dans les camps de concentration et d'extermination nazis. Cet ouvrage a le mérite de faire découvrir l'histoire et les destins de femmes ordinaires, employées dans une administration d'Etat, qui ont accompli des actes héroïques pour notre liberté.



Afin de poursuivre cet hommage, nous vous laissons découvrir ci-dessous le discours prononcé par Danièle Ponsot, présidente du comité Jura-Nord de l'ANACR :

« Le 13 avril 1945, au camp de Flossenbourg, à quelques jours de la déroute définitive de l'armée allemande et du suicide d'Hitler, avait lieu une abomination! Simone Michel-Lévy, née à Chaussin le 19 janvier 1906, entrée en résistance dès 1940, et deux de ses compagnes étaient ignominieusement pendues, sans jugement ni procès, après avoir été battues à coups de gourdin par leurs tortionnaires, dans l'attente de la sentence fatale. Leur crime ? Son crime ? C'est d'être restée debout, d'avoir refusé la compromission d'un Etat pétainiste, celui là même qui avait remplacé par « travail famille patrie » notre impérissable devise républicaine « Liberté Egalité Fraternité ».

A l'instar des Peshmergas Kurdes, qui aujourd'hui se battent contre Daesh en Irak et dont les femmes sont des combattantes aussi déterminées que les hommes, Simone Michel-Lévy, rédactrice en chef au service des recherches et du contrôle technique au service des PTT n'a pas hésité une seconde à mettre ses compétences au service de la Résistance.

Elle est de ces femmes d'exception, qui pendant cette période terrible de la collaboration, ont fait honneur à leur pays, que leur rôle soit reconnu ou qu'il demeure humble et modeste, comme celui des femmes de 14-18 assumant sans état d'âmes des responsabilités traditionnellement dévolues aux hommes : la charrue, la conduite des machines

à l'usine, ... Les hommes étant au front, il fallait prendre le relais et elles l'ont fait... N'obtenant le droit vote (quand même !) qu'en 1945, et ne le voyant inscrit dans la Constitution qu'en 1946 !



Cette personnalité attachante et irréductible, qui avait fait sienne la devise : « Comtois, Rends-toi, Nenni, ma foi », clamée par les habitants de Dole assiégé lors de la guerre de 30 ans, cette femme de courage et d'abnégation, pouvant à elle seule symboliser la Résistance, cette femme a été trahie !

Mettant à profit ses fonctions d'adjointe, Emma (c'était son nom de guerre), avait mis en place nombre d'actions de Résistance en liaison avec « la Confrérie Notre-Dame » du Colonel Rémy. Cela allait de l'édition et la diffusion de tract, à la transmission de renseignements à Londres, en passant par le repérage des zones de parachutage et la mise en place de dizaines de postes de radio. Le 5 novembre 1943, son contact à la confrérie Notre-Dame, Robert Bacqué, alias Tilden, lui fixe un rendez-vous urgent dans un café. C'est un piège et la gestapo empoigne Emma, l'assomme et la jette dans une voiture en direction du 101 Avenue Henri Martin. Tilden fut à l'origine de 90 arrestations de résistants dans toute la France. Torturée d'abominables manières, la petite postière jurassienne n'a pas parlé, elle a protégé ses camarades et a tenu bon !

Transférée à la gestapo rue des Saussaies, Emma désormais sous le pseudonyme de Françoise, est envoyée à Ravensbrück dans un convoi à bestiaux, le 31 janvier 1944. Le voyage s'achève le 3 février. Elle est alors expédiée à Holleinschen (Tchécoslovaquie d'alors) où avec ses camarades elle travaille pour le groupe Skoda à la fabrication de munitions anti-aériennes. Là, elle continuera tant qu'elle le pourra son œuvre de Résistante, sabotant les engins de mort qu'on les oblige à fabriquer. Découvertes (la presse sabotée saute une fois de trop), Françoise et deux de ses amies subissent alors la sentence terrible les condamnant sans appel.



Je ne résiste pas au plaisir de rappeler les dernier mots de Simone écrit à ses parents depuis sa cellule : « ne pleurez pas, c'est un ordre, ne soyez pas tristes, moi je ne le suis pas. Mon cœur est calme autant que mon esprit ... ». S'ils étaient les seuls à résumer le rôle de Simone Michel-Lévy ces mots devraient être gardés en mémoire. Le 6 juillet 1952 la croix de compagnon de la libération fut remise à la mère de Simone au cours d'une cérémonie à Chaussin en présence du ministre des PTT et l'on procéda aussi à l'inauguration de ce cénotaphe et de la plaque sur sa maison natale au 9 rue Simone Michel-Lévy. En 1958 fut édité un timbre à son effigie. Le 8 mars 2005 la cérémonie inaugurale d'une place de Paris fut organisée en présence de monsieur Jean Michel-Lévy.

Aujourd'hui, le système concentrationnaire mis en place par le pouvoir nazi semble appartenir au passé, à l'Histoire, celle qu'il faut garder à l'esprit tant il est vrai que : « un peuple qui oublie son passé se voit condamné à le revivre ». Mais !!! Les événements du 7 janvier 2015 doivent maintenir intacts notre vigilance. Non ! Le danger n'est pas écarté ! Par l'audience de plus en plus large qu'ils recueillent, par leur soi-disant dédramatisation les admirateurs du pouvoir nazi constituent un danger de plus en plus grave. C'est leur rôle croissant qui le 11 avril 1987 poussa au suicide l'écrivain Primo Lévi auteur du bouleversant témoignage de sa déportation à Auschwitz « Si c'est un homme » ne l'oublions pas.

70 ans après la disparition cruelle de Simone Michel-Lévy qui n'avait jamais accepté la soumission de son pays et s'était levée pour désobéir, qui, comme Jean Moulin, a donné sa vie pour que vive la liberté, souvenons nous d'elle ! Elle a été un modèle de fidélité à un idéal... Ne l'oublions pas ! Merci ! »



Exposition citoyenneté

Du 26 mai au 4 juin, le président de l'ANACR a réalisé 4 interventions pour des classes de troisième du collège Rouget de Lisle de Lons-le-Saunier, à partir des panneaux de l'exposition citoyenneté de l'ONACVG dédiés à la Résistance. Ces interventions s'articulent autour de la création des Mouvements de Résistance, de la presse clandestine pour informer face à la propagande, de la presse gouvernementale de collaboration, du programme du CNR dans son chapitre sur la liberté de la presse, la libération : la presse libre, l'interdiction de certains organes de presses accusés de collaboration. Pour arriver à janvier 2015, les attentats à Charlie hebdo par des terroristes islamistes : réaction de la population, manifestation, « je suis Charlie », ce qui veut dire je suis la République. Ces interventions auprès des élèves étaient illustrées par la présentation de journaux clandestins (« Combat », « Libération », « la Libre Comté »), de journaux de la collaboration (« Gringoire », « Je suis partout »), de l'exemple du journal « Le Progrès » qui se saborde le 11 novembre 1942 au moment de l'invasion de la zone sud et qui ne

reparaîtra qu'à la Libération. L'exemple du journal « Combat » est lui aussi mis en avant, de la clandestinité à la Libération : en voici l'éditorial du 21 août 1944, les armes bruissent encore dans la capitale, mais pour la première fois « Combat » est diffusé légalement avec à sa une un éditorial du grand journaliste et écrivain Albert Camus. Il dit : « il aura fallu cinq années de lutte obstinée et silencieuse pour qu'un journal né de l'esprit de Résistance, publié sans interruption à travers tous les dangers de la clandestinité puisse paraître enfin au grand jour dans un Paris libéré de sa honte. Cela ne peut s'écrire sans émotion ». Le titre de cet édito est « *le combat continue nous avons gagné notre libération, il nous reste maintenant à conquérir nos libertés* ».



Conférence de Christian Langeois



Le vendredi 19 juin 2015, c'était la deuxième fois que Christian Langeois intervenait au collège Rouget de Lisle pour parler de Marguerite Flavien-Buffard dont le nom est

inscrit sur une plaque à l'intérieur de l'établissement en mémoire des anciens élèves morts pour la France entre 40 et 45. Les 90 élèves de 3^{ème} ont été très à l'écoute du conférencier qui a su tenir compte de l'âge des élèves dans ses propos. Ils ont multiplié les questions autour de cette grande dame de la Résistance.

Marguerite Flavien-Buffard née dans le Jura en 1912. Après le lycée à Lons-le-Saunier, l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres, elle devient professeur de philosophie. Elle s'engage en 1934 dans le combat antifasciste. Nommée à Colmar, à Caen, puis à Troyes, restée fidèle au Parti Communiste, elle est révoquée en décembre 1939. Elle travaille alors dans une bonneterie. Elle est exclue du PCF. Elle rejoint alors la ferme de la famille de son mari qui est prisonnier de guerre.

Internée en 1942, au camp de femmes de Monts prêt de Tours, elle participe à l'une des rares révoltes contre la mauvaise nourriture. Transférée de ce fait à Mérignac près de Bordeaux, elle s'évade en décembre 43 et rejoint la Résistance à Lyon. Agent de renseignement à l'inter-région FTP, dénoncée, elle est arrêtée par la milice le 10 juin 1944. Le 13 juin, vraisemblablement par crainte de parler sous la torture, elle se défenestre du troisième étage du siège de la milice rue Sainte Hélène à Lyon. Elle meurt le jour même. Après quelques hommages, elle disparaît de la mémoire collective. Une plaque est apposée rue Sainte Hélène avec la mention erronée « assassinée par la gestapo ». Elle repose depuis 1948 au cimetière de Chilly-le-Vignoble à côté de ses parents eux aussi résistants.

Nous ne pouvons que vous inciter à lire sa biographie qui permet une connaissance sur le Parti Communiste, elle est de plus agrémentée d'une riche correspondance avec son mari prisonnier : *Marguerite. Biographie de Marguerite Buffard-Flavien (1912-1944)*, de Christian Langeois, Le Cherche Midi. Nous pouvons déjà annoncer que le prochain journal reviendra sur l'histoire de la plaque dédiée à Marguerite à Lyon.

Cérémonie du 27 mai 2015 à Lons



Cette date de la Journée Nationale de la Résistance a été choisie pour l'inauguration d'une plaque à la mémoire de Jean Moulin. Le

représentant de la municipalité qui lui aussi a axé sur discours sur Jean Moulin, et par monsieur le Préfet du Jura qui nous a fait lecture de la lettre du ministre à propos de la Journée Nationale de la Résistance du 27 mai.



dévoilement de cette plaque a été réalisé par des élèves du primaire, accompagnés du Préfet du Jura, du représentant du député-maire et d'une Conseillère départementale représentant le président. La nouvelle

plaque dédiée à Jean Moulin se situe à proximité du monument aux morts et à quelques mètres du passage clouté qui permet de traverser l'avenue



Jean Moulin. A la suite de cette inauguration, les portedrapeaux, les autorités et le public se sont déplacés en cortège vers le monument départemental de la Résistance. Au monument trois prises de parole : par le président de l'ANACR au sujet de Jean Moulin, par le

Puis ce fut le dépôt des gerbes par les associations de résistants, l'union locale des anciens combattants, la région, le conseil départemental, la ville de Lons et pour finir la gerbe déposée par monsieur le Préfet.

À la suite de quoi ont eu lieu, sonnerie aux morts, minute de silence, Marseillaise et Chant des Partisans. Pour terminer, les autorités ont salué les porte-drapeaux.



Il est à noter pour cette cérémonie la présence de plusieurs classes d'écoles primaires de la ville.



Stage des amis de l'ANACR

Dans une propriété magnifique à Saint-Denis s'est déroulé le stage de formation des Amis de l'ANACR. Pas moins de 8 conférences-débats (Historique de l'ANACR, Oradour et Tulle, les femmes des PTT résistantes, l'action du comité de l'Ariège, le dictionnaire des fusillés, les mutations du monde combattant, Front National et Identitaires, l'année 1945, ...). Cette année 3 Jurassiens ont participé au stage : Jean-Claude et Garance Herbillon et Roselyne Sarazin. Comme d'habitude ces trois jours sont chargés, conviviaux, enrichissants, on y partage nos expériences. Cette année 2015 nous a permis de rencontrer nos camarades de l'Ain, avec qui les relations sont maintenant établies (invitations réciproques aux cérémonies, congrès, ...). Les

deux soirées sont occupées à visionner des films sur la Résistance. Le dimanche, en fin de matinée, cérémonie à la stèle Jean Moulin et, au cimetière, au carré de la Résistance. C'est toujours fatigués mais avec l'envie d'y retourner que nous rentrons. Seul frein, le manque de financement et le manque de membres de l'ANACR Jura volontaires pour y aller. Mais avec le temps tout s'arrange, alors la prochaine fois nous aurons peut-être un afflux de demande et rappelons que le coût pour chacun est relativement peu élevé : **Avis aux amateurs !**



8 mai 2015 : Décorations

C'est une quinzaine d'hommes (il manque peut-être quelques femmes...) qui ont été honorés le 8 mai 2015 lors de la cérémonie patriotique devant le monument aux morts de la ville de Lons-le-Saunier. Ils ont largement mérité qu'un grand nombre de Lédoniens, ainsi que leurs familles, se déplacent afin de montrer leur gratitude et leur reconnaissance. Leur décoration leur a été remise par monsieur le Préfet du Jura. Ces

hommes qui ont été nommés au grade de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, soixante dix ans après la fin de la seconde Guerre Mondiale, avaient tous décidé, entre 1943 et 1944, qu'il fallait faire quelque chose et « ils l'ont fait » ! Cet engagement peut paraître simple aujourd'hui, mais la réalité de l'époque faisait qu'en fait, c'était très compliqué et très dangereux : ils ont risqué leur vie !

Parmi ces hommes, 4 sont adhérents à l'ANACR du Jura. Nous avons le plaisir de vous les présenter brièvement :

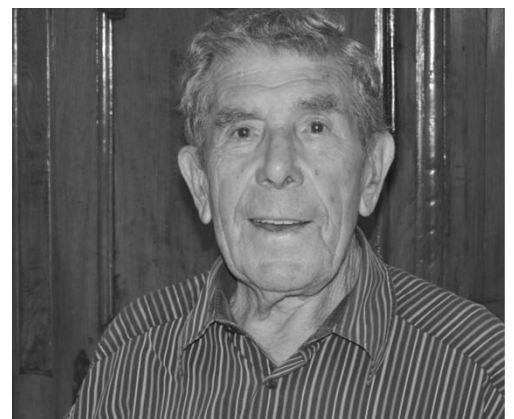
Fernand Ibanex :



Né le 26 octobre 1919, à Saint-Andres-de-Lugna (Espagne), il est arrivé en France tout bébé dans les bras de sa mère. Engagé volontaire le 26 juin 1939 dans l'Armée de l'air à Dijon puis à Rayac (Liban), Fernand est affecté au « groupe de chasse ». De retour en France pour une permission, il décide de ne pas rejoindre son unité après l'invasion de la France par les nazis. Clandestin dès 1940, il recherche des résistants et participe activement à la structuration de la Résistance en « Pays d'Othe » sous le pseudo de « Nando » au sein des maquis du Bureau des Opérations Aériennes (BOA) : le 10 juin 1944, un maquis de 350 hommes composé en majorité de FTPF et d'une cinquantaine d'hommes du BOA. Le 20 juin, ils étaient attaqués par 2500 Allemands accompagnés par une poignée de « traîtres ». Sous le commandement du lieutenant Woerth, secondé par ses adjoints, Duloup, et Ibanex, un plan de défense est organisé. Après une journée d'un terrible combat, 250 assaillants sont tués, ainsi que 27 résistants qui seront atrocement mutilés lors du repli nazi. Fernand s'engage pour la durée de la guerre à la tête d'une compagnie de 200 hommes. Il sera démobilisé en 1946. Il a fait l'objet d'une citation avec l'attribution de la Croix de guerre et la Médaille de la Résistance. Il fut président de l'ANACR Jura durant de nombreuses années. Il est actuellement domicilié à Dole.

Benito Hyète :

Benito Hyète né français le 2 février 1924 à Bilbao (Espagne), rapatrié avec ses parents en France à la fin de la guerre d'Espagne, s'évade de France en novembre 1942 pour rejoindre l'Armée d'Afrique. Il est interné en Espagne à la prison de San-Sebastien, puis au camp de concentration de Miranda de Ebro de décembre 1942 au 16 février 1943. A cette date, avec de nombreux camarades, il s'embarque pour le Maroc où il s'engage dans le premier Régiment de Chasseurs d'Afrique. Débarqué en Provence, il participe à la campagne de France, puis en Allemagne et en Autriche, comme copilote et mitrailleur sur un char baptisé « Bigord ». Démobilisé le 3 octobre 1945 il obtient la Médaille des évadés, la Croix du Combattant Volontaire ainsi que deux citations à l'ordre du Régiment et de la Division. Il est actuellement domicilié à Messia-sur-Sorne.



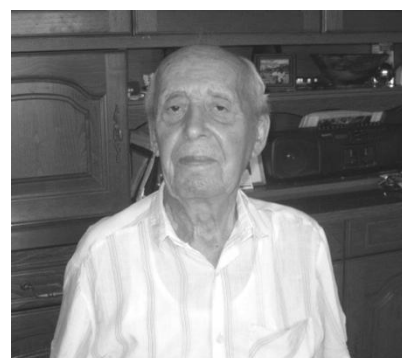
Gino Lazzaroto :



Né le 13 juillet 1925 à Valstagna (Italie), ouvrier tourneur à Saint-Lupicin. Réfractaire au STO, il gagne le maquis de l'AS de Saint-Lupin (groupe Kocher) en mars 1943 et participe aux activités du groupe, notamment à la distribution de la presse clandestine. Le 5 juin 1944, avec ses camarades, il est intégré dans la compagnie FFI Simca (lieutenant Simon) du district Maurac, avec laquelle il participe à la lutte contre les Allemands à Saint-Laurent et à Dortan notamment. Le 28 août, il est blessé par balle explosive au combat du col de la Savine. Il est transporté à l'hôpital FFI des Crozets. Citation à l'ordre du Régiment, Croix de guerre, Croix de CVR. Il est actuellement domicilié à Avignon-les-Saint-Claude et Saint-Claude.

Georges Mandrillon :

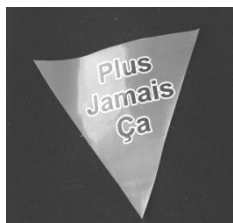
Né à Pratz (Petit Chatel), le 22 février 1924, il entre en Résistance fin 1943 dans le secteur de Moirans, par l'intermédiaire de Roger Millet de Pratz. Il reçoit ses instructions par Roger Koehl Lorrain originaire de Lunéville, installé à Saint-Claude. Il effectue des liaisons. Affecté à la Compagnie Simca du district Maurac, il effectue des barrages sur les routes avec des arbres car il y a très peu d'armes. L'armement sérieux leur arrive en mai 1944, ils s'entraînaient à la « Ragea » à Saint-Lupicin. Fin août 1944, leur groupe d'une cinquantaine d'hommes s'embarque avec un car et un camion, le groupe est déposé « aux Guillons », hameau de Grande-Rivière. Après avoir traversé à pied la forêt de La Joux, ils prennent position au col de la Savine, Georges est serveur pour le FM de Paul Daloz. Après le combat de la Savine le groupe se rend à Bellefontaine et patrouille dans le Risoux. Georges Mandrillon n'a pas contracté d'engagement pour la durée de la guerre. Adhérent à l'Amicale des anciens résistants du Plateau dès sa formation à la Libération, il adhère à l'ANACR à la création du comité de Saint-Claude avec l'ensemble des résistants du plateau.



De ces quatre hommes, dont trois sont nés hors de France, et aux parcours singuliers, ainsi que de leurs camarades récipiendaires nous sommes très fiers !



70^{ème} anniversaire de la libération des camps



Le 26 avril 2015, le 70^{ème} anniversaire de la libération des camps a été marqué par une cérémonie de grande envergure au Monument de la Déportation à Lons-le-Saunier à l'occasion de la journée du souvenir des victimes de la déportation. Cette cérémonie était placée sous l'égide de monsieur le Préfet, de l'ONACVG et des associations de déportés.

Des silhouettes en bois représentant des déportés, hommes, femmes, enfants avaient été réalisées. Elles ont été construites par les élèves du lycée Le Corbusier de Lons-le-Saunier et disposées autour du monument. De plus, un énorme parterre de fleurs artificielles du modèle « rose de Ravensbrück, résurrection » avait été installé devant le monument. Ces 1231 roses symbolisaient le nombre de Jurassiens déportés dans les camps. Juste après sa création par Michel Kriloff en 1975, pour le trentième anniversaire de la libération des camps de concentration, la rose résurrection avait été plantée un peu partout en France dans les lieux mémoriels.



Dès 5h du matin, une équipe de bénévoles s'était regroupée pour préparer 671 ballons blancs qui furent lâchés pendant la cérémonie pour nous rappeler les 671 jurassiens déportés non rentrés. Au cours de cette cérémonie officielle, Franceline Banderier, chanteuse lyrique, a interprété brillamment *Nuit et Brouillard* de Jean Ferrat. Ensuite, des gerbes ont été déposées par les associations de déportés, par les représentants des collectivités locales (ville, département, région). La gerbe de la préfecture a quant à elle été déposée par monsieur le Préfet du Jura accompagné de plusieurs déportés.

Pascal Hugonnet, fils de déporté, président de l'Amicale de Neuengamme, et vice président de la FNDIRP, a lu le message des associations et Monsieur le Préfet du Jura a fait lecture de la lettre du Ministre des Anciens Combattants. Après les sonneries d'usage, aux morts, la Marseillaise, le Chant des Partisans, le Chant des Marais, l'hymne européen, les autorités ont salué les porte-drapeaux. Cette magnifique cérémonie du 70^{ème} anniversaire restera longtemps dans les mémoires par sa symbolique et par le nombre important de participants.

*Je suis "RESURRECTION"
Et tout au long des ans
Tout au long des saisons
Je resterai le témoin de ma vie
Qui protégera de la barbarie
Tous les enfants du monde
Même lorsque je serai
devenue églantine
Illuminant tous les chemins
Marcelle Dudach-Roset*



Des attentats en France

Les 7-8-9 janvier 2015



JE SUIS
CHARLIE

Des terroristes islamistes faisant allégeance à Daesh, massacrent une partie de l'équipe de Charlie Hebdo au prétexte qu'ils ont osé caricaturer le prophète en vertu du droit à caricature, très vieille tradition française. Les débats ayant amené la loi du 29 juillet 1881 proclamant la liberté de la presse, s'étaient poursuivis sur plusieurs décennies : une intervention de Victor Hugo à la Constituante de 1848 nous le rappelle :

« Permettez-moi, messieurs, en terminant ce peu de paroles, de vous dire, de déposer dans vos consciences une pensée qui, je le déclare, devrait, selon moi, dominer cette discussion : c'est que le principe de la liberté de la presse n'est pas moins essentiel, n'est pas moins sacré que le principe du suffrage universel. Ce sont les deux côtés du même fait. . Ces deux principes s'appellent et se complètent réciproquement. La liberté de la presse à côté du suffrage universel, c'est la pensée de tous éclairant le gouvernement de tous. Attenter à l'une c'est attenter à l'autre.

Eh bien, toutes les fois que ce grand principe sera menacé, il ne manquera pas, sur tous ces bancs, d'orateurs de tous les partis pour se lever et pour protester comme je le fais aujourd'hui. La liberté de la presse, c'est la raison de tous cherchant à guider le pouvoir dans les voies de la justice et de la vérité. Favorisez, messieurs, favorisez cette grande liberté, ne lui faites pas obstacle ; songez que le jour où, après trente années de développement intellectuel et d'initiative par la pensée, on verrait ce principe sacré, ce principe lumineux, la liberté de la presse, s'amoinvrir au milieu de nous, ce serait en France, ce serait en Europe, ce serait dans la civilisation tout entière l'effet d'un flambeau qui s'éteint ! »

Cette loi de juillet 1881 énonce dans son article 1^{er} : « L'imprimerie et la librairie sont libres », dans son article 5 « Tout journal ou écrit périodique peut être publié sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement ». Blasphème, outrage à la République ou au Chef de l'Etat, propos licencieux, incitation à la violence ou à la rébellion, il fallut deux ans pour examiner toutes les questions très actuelles que soulevait la loi garantissant la liberté de la presse.

Qui aurait pu penser que dans notre pays de liberté, en 2015, on puisse assassiner des gens qui font leur métier de journaliste, de dessinateur ou de caricaturiste ? Il faut remonter aux heures sombres de Vichy pour voir des journalistes empêchés d'exposer leurs idées. Grâce au programme du CNR, leur pleine liberté de penser, de conscience et d'expression fut réinstauré, tout comme la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères. Il convient donc de rappeler ici dans le journal de la Résistance jurassienne les noms de ces hommes et de ces femmes massacrés par des « islamo-fascistes » :

Moustapha Ourrad (60 ans, correcteur à Charlie), Bernard Marris (68 ans, économiste antilibéral, chroniqueur à Charlie), Frédéric Boisseau (42 ans, agent de maintenance à la Sodexo), Franck Brinsolaro (48 ans, membre du service de protection de la police chargé de protéger Charb), Michel Renaud (69 ans. Il venait à Charlie rendre des dessins à Cabu), Philippe Honoré (73 ans, dessinateur de presse à Charlie), Georges Wolinski (80 ans, dessinateur de presse à Charlie), Stéphane Charbonnier dit Charb (dessinateur de presse directeur de publication à Charlie), Jean Cabut dit Cabu (76 ans, dessinateur de presse), Bernard Verlhac dit Tignous (57 ans, dessinateur de presse), Elsa Cayat (54 ans, psychiatre et psychanalyste. Elle tenait deux fois par mois une chronique intitulée « Charlie divan »), Ahmed Merabet (41 ans, gardien de la paix froidement assassiné dans la rue devant les locaux de Charlie), Clarissa Jean-Philippe (26 ans. Elle allait être titularisée dans la police municipale à Montrouge où elle terminait son stage).

A cela s'ajoute un attentat antisémite à l'hyper casher porte de Vincennes : Yohan Cohen (20 ans), Yoav Hattab (22 ans), Philippe Braham (45 ans) et François-Michel Saada (63 ans).

La France républicaine réagit immédiatement, des rassemblements s'organisent partout dans le pays et dans le monde entier derrière le slogan « Je suis Charlie » qui pourrait aussi se traduire par « je suis la République ». L'ANACR participe aux rassemblements derrière le drapeau de la Résistance.



Tête de la manifestation lédonienne le 10 janvier, l'ANACR et SOS Racisme

Dépôt d'une des gerbes au monument de la Résistance par Jean Machuron (Résistant) et une jeune fille



Le 13 novembre 2015

Des terroristes islamistes pilotés par Daesh s'attaquent au peuple de France dans ce qu'il a de plus cher, « sa jeunesse », dans une salle de concert, aux terrasses des bistros. 130 personnes assassinées, des centaines de blessés dont certains porteront les stigmates de cette triste soirée pour le reste de leur vie. Un terroriste se fait exploser aux abords immédiats du Stade de France où une foule immense assiste à un match de foot. C'est bel et bien la jeunesse et notre façon de vivre qui sont visées par ces barbares qui veulent détruire notre République. La réponse à ces actes de barbarie : Liberté, Egalité, Fraternité ; auxquelles nous ajoutons : Solidarité, et Union nationale.



Nous ne pouvons ici lister les morts de cette horrible soirée, nous l'avons fait sur une exposition ANACR intitulée « de la Résistance aux attentats de 2015 » où nous faisons le parallèle entre les martyrs d'Oradour-sur-Glane et de Tulle... et ceux des attentats. Il y a un rapport direct entre les criminels nazis et les terroristes de 2015.



Cérémonie d'hommage aux victimes des attentats de Paris et Saint-Denis, le samedi 14 novembre au monument de la Résistance avec les élus municipaux de toutes sensibilités

Le Progrès : « Dès le samedi des rassemblements ont lieu. Place de la liberté, Jean-Claude Herbillon, président de l'ANACR a déroulé un drapeau tricolore signé par la résistante Lucie Aubrac. Une façon de rappeler que « Résister se conjugue aussi au présent ». »



Pour conclure, tout en sachant que malheureusement le prochain journal reviendra sur de nouveaux attentats il convient de dire que le nombre de morts ne crée pas de hiérarchie dans l'abomination, qu'il n'y a pas les bons morts et ceux qui l'auraient bien cherché. Et n'y aurait-il qu'une seule victime pour les mêmes raisons abjectes, que nous devrions réagir de la même façon. C'est pourquoi nous n'oublions pas les trois militaires agressés à Nice en février, le soldat blessé en avril à Orly, Aurélie Châtelain assassinée à Villejuif, Hervé Cornara, décapité, et les 11 blessés lors d'une explosion en Isère, tout comme les 5 blessés lors de l'attaque d'un train Thalys.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Projet chemin de Mémoire

L'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance du Jura a entrepris la mise en place d'un « chemin de mémoire » dans le Bas Jura, un des premiers dans notre département qui fut une terre propice à la Résistance grâce à sa géographie, sa proximité avec Lyon, sa proximité avec la Suisse. Ce chemin de mémoire a pour but :

- de mettre en valeur l'histoire locale de la Résistance
- de valoriser les lieux importants de cette Résistance locale
- d'inscrire cette Résistance locale dans un cadre plus large allant de Londres à la grande Histoire de France, montrant les apports de l'histoire de la Résistance locale

A qui s'adresse un chemin de mémoire ?

Aux habitants des cantons concernés, aux Jurassiens, aux élèves et aux professeurs, ainsi qu'aux touristes ; car le tourisme de mémoire cela existe vraiment. N'oublions pas, comme l'écrit Jean-Didier Urbain dans « *Tourisme de mémoire, un travail de deuil positif* » édition Espace, décembre 2013 : « un lieu de mémoire n'est pas une destination comme les autres. Il répond à une nécessité, celle de se souvenir pour savoir et accepter ce qui s'est passé. (...) Rite collectif de connaissance du passé, le tourisme de mémoire participe à la construction de l'identité du territoire, de la Nation, de l'Europe. Il est pédagogie par le voyage. Il peut être défini comme une démarche incitant le public à explorer des éléments du patrimoine mis en valeur pour y puiser l'enrichissement civique et culturel que procure la référence au passé ».

Cependant, comme le dit l'historien Antoine Prost « si la République n'est pas vivante déjà dans le cœur des citoyens, l'enseignement est stérile et la célébration est factice, on peut alors entretenir le souvenir du passé mais il n'a pas d'impact sur le présent, plus de sens pour l'avenir ». C'est pourquoi la réalisation de ce chemin de mémoire nous semble utile et indispensable.

Il concerne les communes de Bletterans, Villevieux, Cosges, Nance, Courlaoux, Ruffey-sur-Seille, Chilly-le-Vignoble, Saint-Didier, Lons-le-Saunier, Fontainebrux. Ces communes ont pour la plupart obtenu une décoration pour leur action résistante entre 1940 et 1944. Et ce chemin de mémoire évoquera les groupes de Résistance, les hébergements clandestins, les terrains d'atterrissages clandestins, les médecins du maquis, le parcours jurassien de la famille Aubrac.



Pour la mise en valeur du patrimoine mémoriel nous souhaitons procéder à la confection d'un document papier type dépliant, d'un document virtuel, et si possible d'une application, cela à partir d'un chemin de mémoire pédestre qui devra être balisé pour faciliter les déplacements en évitant cartes et boussoles et qui emmènera le randonneur sur les différents sites de mémoire. Par ailleurs nous réaliserons un parcours routier reliant les mêmes lieux pour les personnes ne désirant pas faire la randonnée pédestre.

Le parcours virtuel sera proposé aux communes, offices du tourisme, conseil général, communautés de communes, ... Il sera plus documenté que le support papier et sera en lien avec le site Internet de l'ANACR Jura pour encore plus de documents historiques.

Ce chemin de mémoire sera l'occasion d'installer stèles ou plaques aux endroits qui n'en disposent pas encore et d'étoffer les informations historiques dans les autres endroits (Exemple : pas de plaque à Courlaoux sur le terrain Courgette, pas de signalétique à Chilly-le-Vignoble sur le passage des Aubrac).

Afin d'engager ce long travail de chemin de mémoire nous avons déjà effectué diverses actions que nous vous laissons découvrir.

COSGES

Le 30 août 2014, l'ANACR a organisé une journée mémoire dans le cadre de son projet chemin de mémoire en partenariat avec la municipalité de Cosges au moulin Thibert qui jouxte le terrain clandestin Orion. Nous étions donc au centre du futur parcours de Mémoire. Par ailleurs, c'était pour nous l'occasion de fêter le 70^{ème} anniversaire du dernier atterrissage clandestin le 8 février 1944, sur ce terrain baptisé Orion. C'était aussi commémorer le 70^{ème} anniversaire de la libération du Jura, le 100^{ème} anniversaire de la naissance de Raymond Aubrac et l'occasion d'un hommage aux Résistants de la Bresse jurassienne ainsi qu'aux aviateurs anglais.



Parmi les populations locales, qui ont participé aux atterrissages et aux nombreux parachutages, on compte les propriétaires du moulin Thibert. Leur fils Charles, né au village en 1922, entre au groupe sédentaire local dirigé par l'instituteur du village Raoul Pellier alias « Pichegru ». Il prend comme lui le maquis après le débarquement. Il participera à des parachutages, transportant des containers avec son camion, mais aussi à des atterrissages, à l'attaque de la garnison allemande de Lons-le-Saunier le 25 août 1944 et aux combats pour la libération de la région doloise sous les ordres du capitaine Simonin alias « Besson ». Engagé volontaire, il ira jusqu'en Allemagne avec l'Armée de libération.



C'est donc avec enthousiasme que son fils, Pierre Thibert, nous a accueillis et nous a accompagnés tout au long de ce projet. Il convient ici de le remercier chaleureusement. Au cours de la journée, monsieur Thibert a accompagné sa mère, veuve de Charles Thibert, sur le site. Ce fut pour elle un grand moment d'émotion et de souvenir (madame Thibert nous a quitté en 2015). On a pu aussi noter la présence de Marcel Robelin, le doyen de la commune de Cosges, qui, sans avoir été Résistant, se souvient bien de cette période.

Tout au long de la journée, environ 300 personnes sont passées pour venir voir les différentes animations mises en place par notre association dans la cours de ce moulin chargé d'histoire. Cette belle journée a donné lieu à de nombreux échanges, ce fut notamment le cas avec les élus venus nombreux à notre rencontre.



Témoignages vidéo

Au cours de cet après-midi de rencontres, nous avons proposé aux visiteurs 3 expositions : Jean Moulin (exposition de l'ONACVG), Lucie et Raymond Aubrac (exposition photo de l'ANACR du Jura), Germaine Tillon (exposition du Théâtre de la Petite Montagne). Des vidéos de résistants jurassiens ont été projetées de façon rustique, mais non moins sympathique, dans le fond de la cour du moulin. Ces témoignages avaient été recueillis par l'ANACR du Jura au cours des années précédentes.

Yannick Roueire, membre de l'ANACR, a réalisé, tout au long de l'après-midi, une fresque à la gloire des aviateurs anglais et des résistants locaux. Ce fut l'occasion de présenter également les fresques qu'il avait précédemment réalisées pour l'ANACR. L'historien André Robert, membre de l'ANACR, a quant à lui dédié son ouvrage « *Jura 1940-1944 Territoires de Résistance* » tout en discutant avec les visiteurs de l'histoire locale. Et pour agrémenter cet après-midi une animation musicale avait été mise en place ainsi qu'une buvette, tandis que quelques amies de l'ANACR déambulaient en tenue d'époque.





En fin d'après midi, les avions de l'aéroclub de Courlans ont survolé le site à très basse altitude au dessus des visiteurs afin de rendre hommage aux aviateurs. Ce geste fut très apprécié du public rassemblé dans la cour. Nous les en remercions très chaleureusement.

Vers 19 heures, nous avons tenu à offrir un vin d'honneur à nos visiteurs afin de faire perdurer l'esprit de fraternité de la Résistance. Ensuite, un repas a été servi à une centaine de personnes. Nous saluons tout particulièrement Christophe Crollet et Laurent Berder qui ont œuvré à l'élaboration et la confection du repas, ainsi qu'à la cuisson des côtelettes dans un barbecue géant.

Enfin, en soirée, sous un chapiteau a eu lieu la projection du DVD « Les sœurs Bergerot » (réalisé par le vidéoclub du collège A. Briand de Lons), grandes figures de la Résistance à Villeveux.



Cette journée mémoire a été suivie par un très grand nombre de personnes, elle n'aurait pu avoir lieu sans l'investissement de la municipalité de Cosges et d'une imposante équipe de Saint-Didier qui nous a monté, puis démonté le chapiteau, et qui ont donné un sérieux coup de main à l'organisation. Un chaleureux merci à eux.



Merci à tous et surtout à bientôt !

CITATION DE LA COMMUNE DE COSGES :

« Mettant le terrain Orion à la disposition de l'aviation clandestine, a été un centre particulièrement actif de Résistance. A reçu une grande partie du matériel (armes, munitions, vivres et vêtements) destiné aux divers groupements de Résistance, notamment de la région du Haut-Jura. A vu s'embarquer, à destination de l'Angleterre, monsieur Vincent Auriol, actuellement président de la République française. A abrité un groupe de 25 maquisards et un groupe de l'A.S. Sa population grâce à son unité d'action, sa discipline et sa discrétion a pu œuvrer de façon continue sans s'attirer de représailles. Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre avec étoile de bronze. »

Les opérations de parachutages et d'atterrissages sont essentielles aux Mouvements de Résistance et aux maquis. Elles leur permettent de se développer en assurant le transit des hommes, des matériels, des fonds et des courriers. Avions et équipages sont fournis par la Royal Air Force. Les missions sont toujours programmées de nuit, entre le premier et le dernier quartier de lune, pour profiter de conditions favorables d'éclairage, ce qui ne laisse en pratique qu'une marge d'une quinzaine de jours par mois pour opérer. Le terrain Orion est l'un des nombreux terrains utilisés, il a bénéficié de 4 atterrissages clandestins entre mai 1943 et février 1944 :

- **19-20 mai 1943** : Avion Hudson - Agent responsable au sol Bruno Larat - Chef de bord Hugh Verity - A l'arrivée : Daniel Mayer et 24 colis - Au départ : 8, Valentin Abeille, Couty, Benazet, Roger et madame Donadieu, Francis Closon, Lassalle et Roger Lardy.
- **14-15 septembre 1943** : Avion Hudson - Agent responsable Paul Rivière - Chef de bord commandant Hodges - A l'arrivée : Emile Laffon, Major « Vic » (Anglais), Louis Mangin, Cambas, Bourges-Maunoury, Gaillard, Leisten Schneider, et Camille Rayon - Au départ : Jarrot « Mary », Basset, Marcel Reveilloux, et un autre maquisard. Attendu 10 minutes pour d'autres passagers qui ont manqué le départ, un petit incendie à bord a été éteint par l'équipage, 55 ans plus tard le pilote Sir Hodges a inauguré un grand monument à Bletterans à la mémoire de ces opérations pickup.
- **18-19 octobre 1943** : 2 avions Hudson - Agent responsable au sol Paul Rivière et Jannik - Chefs de bord commandant Hodges et Affleck - A l'arrivée : 4 personnes Jean Rosenthal, Richard Heslop, Elisabeth Reynolds, capitaine Denis Johnson (USA) - Au départ : 18 dont Emmanuel d'Astier, Vincent Auriol, Albert Gazier, Brunschwig, sénateur Roger Fargeon, Lecomte-Boinet, etc.
- **8-9 février 1944** : Avion Hudson - Agent au sol Paul Rivière - Chef de bord John Affleck - Nom de code de l'opération « bludgeon » (second essai) - A l'arrivée 7, dont Pierre Fourcaud, Jacques Lecomte-Boinet, etc... - Au départ : 4, John Brough aviateur anglais, Lucie et Raymond Aubrac et leur jeune fils Jean-Pierre.

BIBLIOGRAPHIE :

« *Nous atterrissions de nuit...* » Hugh Verity, éditions Vario,
« *Ils partiront dans l'ivresse* » Lucie Aubrac, éditions le seuil
« *Où la mémoire s'attarde* » Raymond Aubrac, éditions Odile Jacob
« *Jura 1940-1944 Territoires de Résistance* » André Robert, éditions du belvédère



CHILLY-LE-VIGNOBLE

*Soirée Mémoires et Résistances à Chilly-le-Vignoble le vendredi 14 novembre 2014
à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'assassinat de Paul Caseau, de Marguerite
Flavien-Buffard et du départ pour Londres, depuis Chilly-le-Vignoble via Orion, de
Lucie et Raymond Aubrac et leur fils.*

L'ANACR et la municipalité ont organisé avec l'historien André Robert une conférence sur la Résistance dans le Jura à la salle des fêtes du village avec une soixantaine de participants. Présentation de la soirée, par le président de l'ANACR qui a rappelé qu'en 2009 l'ANACR et la municipalité avaient organisé une cérémonie et une conférence de Christian Langeois en hommage à Marguerite Flavien-Buffard qui repose au cimetière du village. Cette soirée avait accueilli 180 personnes. 5 ans après, nous voici à nouveau à Chilly dans le cadre de notre projet chemin de mémoire ; ce pourrait être le début d'un partenariat de longue durée...



Un hommage nominatif a été rendu aux résistants de Chilly du groupe Paul Caseau, mais aussi à ceux qui ont fait ailleurs leur Résistance alors qu'ils habitaient au village ou qui y avaient leur famille. Nous y avons ajouté les résistants venus habiter au village après la guerre et nous avons constaté que le nombre de résistants dans cette petite commune était relativement important en proportion du nombre d'habitants.

Nous avons rajouté à la liste des résistants la mémoire de Marcel Prost, né le 6 février 1902, décédé le 18 mai 1942 en captivité, ainsi que celle d'André Jourdan, né à Trenal, marié le 29 novembre 1929 à Fernande Jacob de Chilly. Gendarme à Lyon il est intégré le 7 juin 1944 aux FFI du Rhône, il est abattu en service commandé le 24 août 1944 à Ansé dans le Rhône. A la suite de l'énumération de tous les noms, tous les participants ont observé une minute de silence.

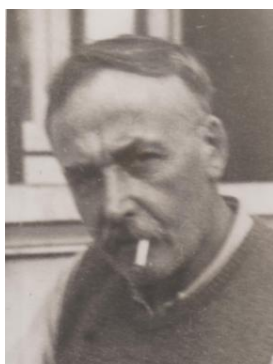
Puis André Robert, nous a présenté, comme il sait si bien le faire, la Résistance jurassienne, de sa création à la Libération du département, sans oublier la période de l'épuration et la remise en route de la République.



A la suite de son exposé, au cours duquel il a mis un accent particulier sur la Résistance locale, (Lons-le-Saunier, Beaufort, Cuiseaux, Villevieux, Chilly,...), un débat riche de questions et de réponses s'en est suivi. Avant que la soirée ne s'achève avec un pot offert par la municipalité, a eu lieu la traditionnelle séance de dédicaces du livre de notre camarade André.

Histoire de la famille Caseau

Paul Caseau, est un ancien combattant de la première Guerre Mondiale. Il avait contracté un engagement volontaire le 2 septembre 1914, il a été blessé à deux reprises, fait prisonnier, puis il a réussi à s'évader, ce qui lui a valu une Citation à l'ordre du Corps d'Armée et la Médaille des évadés. Après avoir terminé sa carrière d'enseignant à Trenal, il se retire à Chilly-le-Vignoble pour y passer une retraite bien méritée. Après l'invasion de la zone libre par les troupes allemandes, il contacte début 1943 Henri Clavier dont le domicile, devenu par la suite véritable intendance, servait fréquemment de cachette pour des stocks de toute sorte, notamment de l'essence destinée aux groupes et maquis de la région dont le plus proche était le groupe « Pigeon » du secteur de Beaufort.



Au fil des mois ce petit noyau de résistants commandé par Paul Caseau comptait 18 résistants à Chilly-le-Vignoble, plus une quinzaine d'hommes à Trenal. L'activité de ces patriotes s'organise et s'oriente vers la récupération des parachutages aux environs du village.

Le premier de ces parachutages a lieu dans « la plaine en Rondey » en février 1944, suite au message « son pull over est chaud ». Le second, à Trenal, en avril 1944, suite au message « son manteau est plein de poils et sera brossé deux fois » (2 avions). Les armes et munitions sont stockées chez Henri Clavier avant d'être dispatchées dans les différents maquis.

Après le débarquement en Normandie, le plan « tortue » est appliqué pour ralentir les déplacements de la garnison allemande de Lons-le-Saunier. Le commandement FFI ordonne l'établissement de barrages dans le département. Trois barrages sont installés sur la commune de Chilly-le-Vignoble avec la participation armée des résistants. Cette situation est de courte durée car les services préfectoraux ont une connaissance exacte de ces emplacements, et de plus, une colonne allemande est signalée faisant route vers Lons-le-Saunier. Force est d'évacuer les barrages, de rassembler les armes qui sont transférées par les soins des jeunes de Chilly au groupe « Pigeon » dont le PC était installé à l'Abergement-Rosay près de Beaufort. Face à cette nouvelle situation, Paul Caseau juge son retour à Chilly dangereux, il rejoint la SAP (Section des Atterrissages et Parachutages) du Jura, établie sur le territoire de la commune de Villard d'Héria près de la commune de Moirans. Sur dénonciation, une opération de représailles a lieu à Chilly-le-Vignoble le 9 juillet 1944 au petit matin. L'occupant aidé de miliciens arrête 13 personnes et incendie la maison Caseau. Sur les treize personnes arrêtées, 6 seront relâchées le 10 juillet, 2 le 14 juillet, mesdames Basset et Clavez seront retenues environ 3 semaines, mais 3 resteront incarcérées : Robert Bon, Robert Caravillot et Georges Cannard. Les deux derniers, subiront des interrogatoires musclés, ils seront libérés le 24 août 1944 à la veille de la libération de Lons-le-Saunier.

Le 10 juillet 1944 une puissante formation allemande partait de Lons-le-Saunier dans le but évident d'anéantir la Résistance armée cantonnée dans le Haut-Jura. Il s'agissait de la 157^{ème} Division allemande de Réserve rendue tristement célèbre par les atrocités qu'elle commit dans cette contrée et la Haute-Savoie et l'Ain. Le groupe où était Paul Caseau avait reçu l'ordre de se replier à la limite du département de l'Ain. C'est au retour que plusieurs hommes détachés du groupe et empruntant un itinéraire différent, furent surpris par une patrouille allemande à proximité de Molinges. Si ses deux camarades purent s'échapper, il n'en fut rien pour Paul Caseau, il fut conduit à Molinges où il aurait été reconnu par un milicien accompagnant les nazis. Soumis à un interrogatoire et abominablement torturé au cours de la nuit, il a été fusillé le lendemain de son arrestation, le 14 juillet 1944. Sa bravoure lui valu l'attribution de la Médaille de la Résistance, de la Croix de guerre avec palme et les promotions au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur et du grade de Sous Lieutenant FFI.



Annette et Paul Caseau

Annette Caseau, née en 1898, institutrice en retraite, est membre du groupe dirigé par son époux pour lequel elle héberge des passagers clandestins utilisant les terrains clandestins de la région de Bletterans. Après l'exécution de son époux, elle poursuit le combat, sera élevée au grade de Capitaine FFI et sera récompensée par l'insigne de la Légion d'Honneur. Lors du passage chez elle de Lucie Aubrac et de son fils Jean-Pierre, en attente d'un départ pour Londres, Annette est très attentive à la santé de Lucie qui est enceinte. Elle la conduit en consultation chez le docteur Michel, médecin de la Résistance assassiné par les nazis le 26 avril 1944. Annette Caseau et sa jeune fille Edmée, qui avaient quitté leur domicile avant l'opération de répression du 9 juillet, ne durent leur salut qu'au courage et à l'hospitalité de Marcel Girard, propriétaire d'un café place de la Liberté à Lons-le-Saunier.

Paul Caseau, Annette Caseau et leur fille Edmée sont enterrés au cimetière de Chilly-le-Vignoble. En 1973, Edmée Caseau Baranski a publié un recueil de poèmes dans lequel figurent deux poèmes en hommage à ses parents et à la Résistance, intitulés « Rebelle » et « le terroriste ». Nous vous les présentons donc ci-après.

Poésie d'Edmée Caseau Baranski :

REBELLE

Qu'était-ce vivre ?
En ce temps-là c'était mourir.
C'était la lutte âpre et féroce
Pour la grande liberté
La guerre clandestine au cœur aveugle du pays.
C'était aussi l'attente
Sur les grands terrains noirs
Où l'avion espéré devait cracher les armes
C'était la lutte affreuse
Dans les forêts obscures
Agitées de rafales
C'était l'affût sans fin
Dans les taillis ostiles
Peut-être amis, peut-être traitres
L'œil collé au viseur
La sueur dans le dos
Le ventre dans la boue
Le corps meurtri d'attente.
Et c'étaient les barrages
A passer de sang-froid
Et c'étaient les poursuites
Sur chaque quai de gare
Et c'étaient les liaisons
Sur les chemins traqués
Et c'était un enfer
Avec des diables d'hommes
Qui riaient du danger
Et méprisaient la mort.
C'était, quand on est pris,
Condamné à mourir,
Savoir sourire
Savoir se taire
Ne jamais dire que des insultes
Si douces à dire
Ne pas ouvrir la bouche jamais pour se plaindre
Mais souffrir, souffrir,
Inhumainement,
Dans le silence des cellules
Simple, grand, martyr,
Avec le secret scellé dans son cœur
Avec ses amours blotties contre son cœur

Avec un ciel clair noué sur les yeux
Avec un bel enfant pétri d'ingratitude
Criant sa joie de vivre
Prêt de sa mère qui lui fredonne en souriant
Des aires sans nom
Pour effacer qu'elle a pleuré.
Avec l'ami toujours au poste, tressaillant
Sous les brûlures de la mitraille,
Avec une glycine appuyée sur un mûr
Peut-être un vieux chemin frangé de violettes
Peut-être un vieux café avec des tables rouges
Peut-être un grand salon aux royales tentures
Peut-être un chant d'oiseau, peut-être un bruit
d'usine
Peut-être ...
Tout ce qui fait le fort levain du monde
De pur ou souillé, de laid ou de charmant,
Mais ce qui peuple une âme
Et la fait se détendre.
C'était mourir avec tout ça
Avec tout ça qui est la France
Avec la France dans le cœur.

Oui, c'était tout cela, vivre dans ce temps-là !

Mais après cet enfer, sous le ciel de victoire
C'est encore un combat
Celui farouche et pur du droit, de la justice
C'est écraser les traitres
Les lâches, les petits
Qui ne savaient que dire oui
De quel côté qu'on les tournât.
C'est croire en la Beauté des nouvelles moissons
C'est croire en la Lumière d'une nuit d'étoiles
C'est croire en ceux qui ne sont plus
Et c'est mêler leur âme au poème singulier du monde
C'est croire que l'aurore
La rose ou le torrent
Sont un souffle d'eux-mêmes
Impalpable, immortel, infini,
Rayonnants trophées d'or
Dans les hôtels du monde –



LE TERRORISTE

Comme un germe en mon cœur
Cette atroce chanson a mûrie abreuvée
Du chagrin qui me mord et dont elle est gorgée
Et son bourgeon vainqueur
Aujourd'hui vient d'ouvrir
Avec novembre noir et profond de douleur
Sous une pluie de feuilles mortes de langueur
Son cœur au souvenir.

Il était dans la plaine au pied des monts sauvages
Asiles jusqu'alors vierges de tous carnages.
-Sa haute silhouette, son grand Colt, ses bottes,
Son visage anxieux frémissant de révolte –
-Un val entre deux monts aux grappes de forêts,
Un torrent chatouillant le silence aux aguets,
Et ses deux compagnons, l'un blessé, accroupis
Dans l'eau léchant les branches froissées en fouillis –
Il fallait traverser le val et le torrent,
Chercher pour le blessé abri sur l'autre flanc.
« Cette femme là-bas a-t-elle bien dit vrai,
Partis ? – le blessé d'abord, je le sauverai ! »
Il était dans la plaine interrogeant les choses,
Grand et pourtant petit dans cette apothéose ...

Toute la France est là dans ce grand été blond
Pétri d'oiseaux, de fleurs, généreux et fécond
Mais à son doux parfum gaufré d'œILLETS sauvages,
Un air lourd et stagnant d'ennemis et dorages
Colle, puant la mort, le sang et la trahison,
Accroché, impalpable, au duvet de la brise.
Rien pourtant dans la plaine
..... du haut du clocher,
Féroce, l'Allemand le regard avancer ...
Soudain,
Une horde en furie, enragée et beuglante
De mongols, de chevaux, de gueules écumantes
S'abat !! Avant qu'il ait put bondir prêt de l'eau.
Il est là, Colt au poing, calme, très grand, très beau,
Le front étincelant d'un courage héroïque
Seul contre ce troupeau – ardent et symbolique.

Il n'est pas de langage assez puissant et juste
Pour dire l'avant-goût de la mort qui s'incrute
L'ouragan de la vie qui s'engouffre dans l'âme
Amour, travail, bonheur, oh ! dieu, et cette lame
Qui plonge en soi, brutale comme un poison noir !
Des ailes de victoires, des flambeaux d'espoir
Femme, enfants et sourires, peines, vie et France
C'est tout cela que tue la haine et la démence !
Un silence vibrant doit taire l'indicible,
Les mots piquent le cœur comme un bec insensible.

Un hall de marbre blanc ...
Il était là, debout, la France dans les yeux.
Dans les cheveux, du sang.
« Terroriste » a rugi l'officier venimeux
Jetant hideux de rage le Colt sur la table.
Il était là, debout, muet, indéchiffrable.
C'est le soir dans la plaine, un quatorze juillet,
Le couchant saigne et saignent des milliers d'œILLETS.

Combien dura la nuit, l'horreur lente des heures
Face aux bourreaux immondes dont le nom écœure,
Sans que les mots fatals, maîtres de sa souffrance
Tombent, lourds, de ses lèvres meurtries d'endurance,
La barbarie des mots est trop cruelle à dire
Mon âme s'y refuse, mon courage expire !

A la pointe du jour un coup de feu tonna.
L'arbre témoin du crime en porte encore l'éclat.
Il était tombé là, fusillé dans le dos
D'une balle explosive arrachant les échos.
Il était tombé là, mais il avait vaincu,
Sans arme, simple, grand, tel qu'il avait vécu.
L'aube comme une femme eut des larmes d'amour
Et rouges de douleur sur lui comme un velours.
-Ce soldat, ce héros, ce martyr est mon père-
Depuis l'ombre est venue bien des fois sur la terre
Sur un tertre sans nom où chantent trois couleurs,
Où l'amour infini sème à foison des fleurs.



Anniversaire du 8 février 1944



Troisième volet de l'opération chemin de mémoire. Dans la soirée du mardi 8 février 1944, Lucie et Raymond Aubrac, leur fils Jean-Pierre âgé de trois ans et l'aviateur John Brough, quittent leurs planques pour rejoindre Londres via le terrain clandestin Orion implanté à Cosges. Cette opération de ramassage organisée par la RAF depuis l'Angleterre se réalise dans des conditions extrêmes, ce qui amène les Anglais à délaisser les terrains jurassiens à partir de cette date.

Raymond Aubrac, arrêté à Caluire le 21 juin 1943 en compagnie de Jean Moulin et de plusieurs chefs de la Résistance, est en cavale depuis le 21 octobre 1943, suite à son évasion organisée par sa femme Lucie. De planque en planque, ils arrivent à Villevieux le 29 novembre 1943. Après un départ raté le 6 janvier 1944, ils sont transférés à Chilly-le-Vignoble dans le quartier de l'église. Raymond et l'aviateur chez monsieur et madame Buffard, enseignants et résistants, et Lucie et Jean-Pierre chez messieurs et madame Caseau, eux aussi résistants. Les deux propriétés étant contiguës, il était relativement facile au couple Aubrac de se voir tous les jours en toute discrétion. C'est le groupe de Chilly qui a assuré la protection de l'opération entre Chilly et Cosges.

71 ans après ces événements, dimanche 8 février 2015, pour la première fois à Chilly-le-Vignoble, les filles de Raymond et Lucie, Elisabeth Helfer Aubrac et Catherine Vallade ont visité les lieux d'hébergement de leurs parents et de leur frère avec beaucoup d'émotion. Elles étaient accompagnées par monsieur le maire de Chilly, Jean-Claude et Garance Herbillon membres de l'ANACR, ainsi que par quelques habitants de la commune. Cette visite a été filmée par FR3 Franche-Comté, qui le soir même, fit le compte rendu de la journée aux actualités régionales.



Nous remercions Elisabeth et Catherine pour leur présence chaleureuse



A 14h30, à la salle des fêtes devant une salle comble, Elisabeth et Catherine nous ont parlé de Raymond et de Lucie, des valeurs de la Résistance, de la fraternité dans la grande famille des résistants. Les spectateurs ont pu regarder une exposition retraçant le parcours de Raymond et de Lucie, ainsi qu'une exposition sur la liberté de la presse intitulée « De la presse clandestine aux attentats de Charlie hebdo ».

A 15 heures, projection du DVD « Les sœurs Bergerot » retraçant l'incroyable parcours de Résistance de ces trois sœurs de Villevieux qui ont hébergé dans leur domaine plus de cinquante résistants dont certains étaient de hauts responsables de la Résistance. Parmi ceux-ci : Henry Fresnay, Emmanuel d'Astier, Jean Moulin, le général Delestraint, Lucie et Raymond, et bien d'autres. Ce DVD a été réalisé à la demande de Raymond Aubrac pour honorer ces trois héroïnes. Vous pouvez vous le procurer au Collège Aristide Briand à Lons le Saunier, leur club vidéo en étant le concepteur. A la suite de la projection les spectateurs ont pu débattre avec nos deux invitées avant le verre de l'amitié.



Les Dames Bergerot

Lucie et Raymond Aubrac



Rejoignez-nous !!

L'avenir de l'ANACR se joue maintenant, et il se dessinera sans nos amis résistants qui sont de moins en moins nombreux et pour beaucoup dans l'incapacité de se déplacer, voire de témoigner. Et pourtant, il faudra bien continuer notre mission de passeur de mémoire et de transmetteur des valeurs de la Résistance et de la République.

Par ailleurs, la montée des extrême-droites en Europe et en France, ainsi que le terrorisme qui voudrait mettre à mal notre société, nous obligent à poursuivre sans relâche nos missions auprès de la population et de la jeunesse en particulier. C'est pourquoi il nous faut recruter pour durer et intensifier notre travail. Chaque membre de l'ANACR se doit de chercher et de motiver des adhérents potentiels.

Vous êtes passionné par l'histoire de la Résistance et par le monde d'aujourd'hui.

Vous êtes passionné de photos, de dessin, de peinture, de graff.

La vidéo vous intéresse (recueillir des témoignages, filmer des reconstitutions historiques).

Vous seriez partant pour faire l'acteur, écrire des scénarios, lire des textes.

Vous êtes musicien, chanteur, poète, ...

Vous voulez organiser des fêtes, des soirées, des randonnées, des sorties historiques ; élaborer des projets innovants.

Vous avez des compétences en informatique, vous pouvez créer des applications, travailler sur des projets Internet.

Vous avez des idées pour transmettre la mémoire, vous êtes volontaire pour être porte-drapeaux.

Vous voulez œuvrer contre les résurgences du passé, le négationnisme, les récupérateurs de la Résistance, de la Marseillaise où des grandes figures que sont de Gaulle et Jean Moulin, par le biais de l'histoire de la Résistance. (...)

Alors l'ANACR peut vous accueillir, quel que soit votre âge, du plus jeune au plus ancien. Chacun y a sa place et le travail peut être varié car tout est à inventer pour que ne s'éteigne jamais la flamme de la Résistance. Nous vous attendons donc, vous, vos compétences et envies, pour insuffler du sang neuf, des idées neuves pour la Liberté, la Fraternité, l'Égalité, la solidarité et l'optimisme si cher à nos anciens.

Je soussigné (NOM et Prénom)

Adresse

.....

Mail :

Téléphone : Portable :

Demande à adhérer à l'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance

Demande à prendre contact avec l'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance

Date

Signature

